Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Copie certifiée
conforme à
l'original

Christophe Debouvry

Président
Directeur Général

Signed by:
Christophe Debouvry
C4CBA0B275714E2...

DORIS GROUP SA
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de **3 559 424,00 euros**
Siège social : **58 A rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris**
338 274 491 RCS Paris
(La « Société »)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
INCLUANT LE RAPPORT DE GESTION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2026
POUR L'EXERCICE 2025 (EXTRAIT)

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, afin notamment de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et sur les comptes consolidés du même exercice.

Le rapport sur les comptes annuels et le rapport sur les comptes consolidés de vos Commissaires aux comptes titulaires, les sociétés Forvis Mazars SA et BM&A ainsi que le rapport de gestion du Conseil d'administration (doc. : 110-0006-26-DOC-1267), le document relatif à la prévention des difficultés des entreprises (doc. : 110-0006-26-DOC-1271), ainsi que les comptes annuels, les comptes consolidés et les autres renseignements s'y rapportant, et, d'une manière générale, l'ensemble des documents prévus par la législation et la réglementation en vigueur, ont été mis à votre disposition au siège social afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

À l'issue de la lecture du rapport de gestion, il vous sera donné lecture des rapports des Commissaires aux comptes, lesquels vous permettront également de statuer en toute connaissance de cause.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

A. RAPPORT DE GESTION

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE, ANALYSE DE MARCHÉ ET PERSPECTIVES

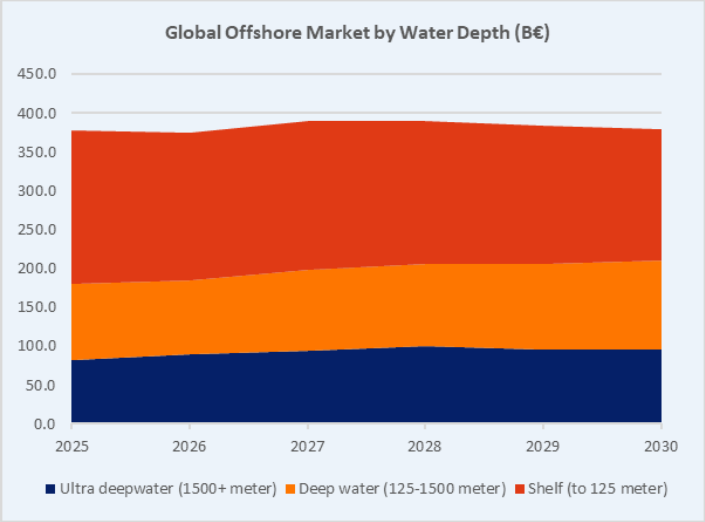
1.1. L'année 2025

L'année 2025 a été marquée, sur le plan énergétique, notamment par deux événements : la poursuite de la guerre en Ukraine et l'arrivée au pouvoir de Donald Trump aux États-Unis.

La guerre en Ukraine, débutée en février 2022, et le boycott des produits russes ont ravivé une volonté d'indépendance énergétique. Ainsi, de nouveaux projets Oil & Gas ont été lancés en début d'année.

L'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis a eu pour effet immédiat de stopper toute activité dans l'éolien offshore aux États-Unis. Elle a également eu un impact indirect, en influençant de nombreux dirigeants et entreprises à travers le monde pour limiter, voire annuler, leurs objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette situation, conjuguée à l'inflation causée par le manque de ressources, qui a rendu non viables de nombreux projets, a conduit à une réduction marquée des projets dans l'éolien et les nouvelles énergies.

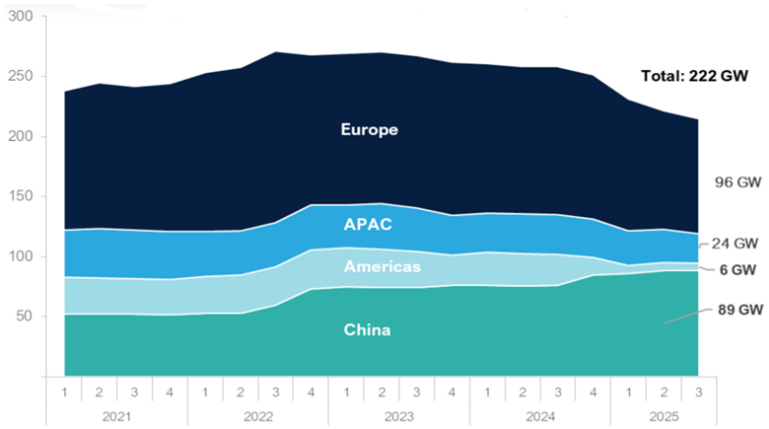
Enfin, l'arrivée des travaillistes au pouvoir au Royaume-Uni en 2024 a entraîné l'application de la « Windfall Tax », ou « Energy Profits Levy », impactant à hauteur de 25 % les profits des nouveaux projets Oil & Gas. Aucun nouveau développement n'y a, dès lors, été lancé.



Sur l'année 2025 ainsi que sur les cinq prochaines années, des investissements stables sont attendus dans l'Oil & Gas offshore.

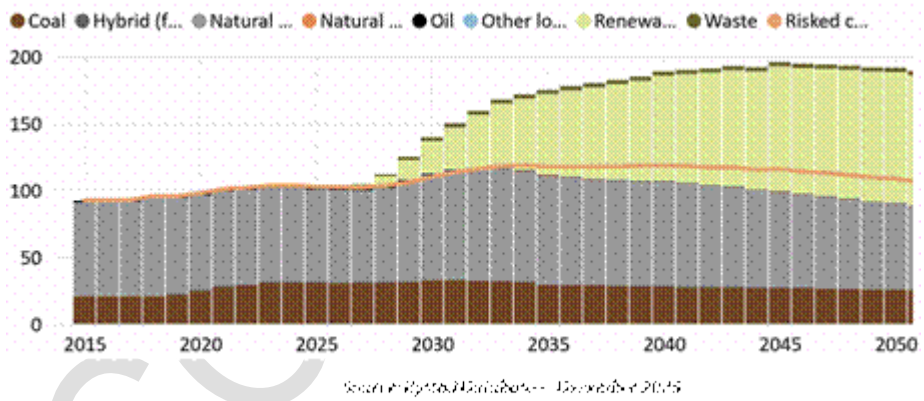
CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC



Dans l'éolien offshore, l'inflation et une *supply chain* congestionnée ont accru les risques sur les projets. En outre, dans plusieurs régions, le lancement des projets ne peut intervenir qu'à la condition que le contrat de raccordement au réseau ait déjà été signé. Or, dans de nombreux cas, tel n'a pas été le cas, en raison d'un nombre insuffisant de capacités de raccordement disponibles. Enfin, les conditions contractuelles très contraignantes imposées par les États ont freiné les investissements des développeurs, rendant les enchères infructueuses, notamment en Allemagne, au Danemark, au Royaume-Uni et en France.

Le marché de l'hydrogène, de manière générale, a stagné en 2025, et celui de l'hydrogène vert a ralenti, la plupart des projets n'étant pas économiquement viables, le coût des électrolyseurs demeurant trop élevé. Ainsi, de nombreux *off-takers* se sont retirés, entraînant l'annulation de plusieurs projets.



Toutefois, les marchés du raffinage, de l'aviation, avec l'e-SAF, du ciment et de l'acier offrent des perspectives de long terme pour l'hydrogène vert.

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC



Dans le marché du CCS (*Capture du Carbone et Stockage*), plusieurs programmes regroupant des industriels et visant à récupérer leurs émissions de CO_2, à les transporter et à les stocker, ont été initiés au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en France. Ce marché demeure embryonnaire et en cours de structuration, mais pourrait se développer à partir de 2027-2028.

DORIS est positionné sur trois marchés :

- **Le marché de l'Oil & Gas**, qui est mature et demeure globalement stable. DORIS en est un acteur important et reconnu ;
- **Le marché de l'éolien offshore**, qui a connu sa première crise en 2023 et poursuit aujourd'hui son adaptation. Les fondamentaux de ce marché restent solides. DORIS est désormais un acteur reconnu dans cette énergie, grâce à vingt années d'expérience, principalement en assistance à maîtrise d'ouvrage, et depuis 2023 dans le *design* complexe. DORIS est par ailleurs un précurseur du *design* dans l'éolien en mer profonde ;
- **Les marchés de l'hydrogène vert et du CCS**, qui en sont à leurs débuts, mais sur lesquels DORIS a pris très tôt une position dans la gestion de projet et l'ingénierie.

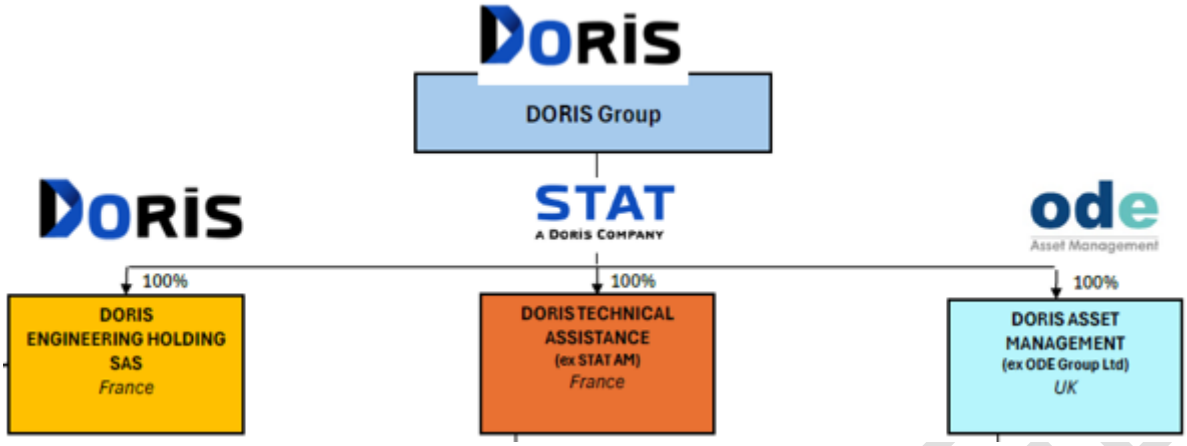
1.2. Organisation de DORIS en Activités et en Business Lines

Depuis le début de l'année 2025, le Groupe est réorganisé autour de **trois grandes Activités**, chacune étant structurée au sein d'une sous-holding :

- **Engineering Services**, sous la holding DORIS Engineering Holding ;
- **Assistance Technique**, sous la holding DORIS Technical Assistance Holding ;
- **Asset Management**, sous la holding DORIS Asset Management Holding.

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC



Cette organisation par Activité permet à chacune de bénéficier d'une gouvernance dédiée, de mutualiser et de renforcer les efforts de développement commercial, de réponse aux appels d'offres et d'exécution des projets, tout en assurant un reporting par Activité fondé sur un compte de résultat consolidé (…).

6. PERSPECTIVES 2026

6.1 Activité Ingénierie

Dans le conventionnel, la charge pour le premier trimestre 2026 devrait être plus limitée. Au second trimestre, avec la signature attendue de projets importants, notamment au Nigéria, en Namibie et au Mexique, l'activité devrait être plus soutenue. Dans les nouvelles énergies, le marché demeure limité. Néanmoins, le périmètre d'ingénierie s'est très bien positionné et a renforcé ses relations auprès de clients indépendants (…).

Dans les renouvelables, le périmètre se concentre sur l'éolien offshore. Le marché devrait rester marqué en 2026 par le report de projets, en raison de l'augmentation des coûts. Certains projets pourraient toutefois voir le jour en fin d'année, notamment au Royaume-Uni dans le cadre du programme AR7, en France sur les projets Centre Manche 2 pour TotalEnergies, et en Allemagne pour TotalEnergies sur le projet SNE-1. Le périmètre d'ingénierie demeure néanmoins commercialement bien positionné sur les projets fixes, à faibles et grandes profondeurs d'eau, ainsi que sur l'éolien flottant.

En conseil en transition énergétique, le périmètre d'ingénierie devrait maintenir son niveau d'activité avec la Banque mondiale ainsi qu'avec d'autres clients institutionnels et des opérateurs du secteur Oil & Gas.

6.2 Activité Asset Management

En Asset Management, ODE AM dispose d'un carnet de commandes qui devrait lui permettre de réaliser un niveau d'activité comparable à celui de 2025. Le marché au Royaume-Uni devient toutefois moins dynamique, notamment en raison d'une nouvelle taxe susceptible d'impacter la rentabilité des projets. ODE AM se positionne ainsi sur l'exploitation et la maintenance de projets dans les nouvelles énergies et l'éolien en mer, ainsi que dans l'Oil & Gas dans d'autres régions.

6.3 Activité Assistance Technique

En assistance technique, les perspectives pour 2026 sont bonnes (…).

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

7.ÉNEMENTS MAJEURS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

La société ODE Ltd., détenue en totalité par DORIS Group SA via ODE Group Ltd (renommée DORIS Asset Management Holding Ltd.), a été placée sous administration judiciaire le 20 mai 2024, puis liquidée le 19 août 2025, ce qui a entrainé la perte de contrôle de cette société et, de sa filiale ODE North Africa (Egypte) et donc sa déconsolidation. La déconsolidation d'ODE Ltd et de ODE North Africa a été comptabilisée dans les comptes 2025. Les créances vis-à-vis de ces entités avaient également été dépréciées à hauteur de leur valeur recouvrable dans les comptes 2024.

8. EVENEMENTS MAJEURS SURVENUS APRES LA CLOTURE

A ce stade, la crise au Moyen-Orient n'a pas d'impact sur les comptes 2026 de DORIS. Les seuls impacts concernent (i) des décalages de réponses par DORIS Engineering UK Ltd. à des appels d'offres (Qatargas) mais comme leur résultat n'était pas connu, il est difficile d'estimer s'ils ont un impact et, si oui, lequel et (ii) la complexification de la gestion des équipes STAT sur les champs d'hydrocarbure de TOTAL en Irak.

Le groupe n'a pas identifié d'autres évènement postérieur à la clôture postérieur au 31 décembre 2025.

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

ANNEXE 1 : DÉLAIS DE PAIEMENT

En application du Code de commerce, nous vous présentons, dans le tableau ci-après, la répartition, à la date de clôture, du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance (en €).

	Article D441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	23					79	0					165
Montant total des factures concernées TTC.	226 530	95 328	137 926	33 446	1 596 595	1 863 295	0	408 450	-70 779	696 467	4 017 657	5 051 794
Poucentage du montant total des achats TTC de l'exercice	4%	2%	3%	1%	30%	35%						
Poucentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							0%	7%	-1%	13%	73%	92%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						20					
Montant total des factures exclues	0						60 946					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - art. L441-6 ou article L443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour la calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels (préciser) ☑ Délais contractuels : 30 jrs calendaires de réception de la facture le 10 du mois suivant						☐ Délais contractuels (préciser) ☑ Délais contractuels : 60 jrs le 10 du mois suivant la réception de la facture					

CON

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

DORIS

ANNEXE 2 : TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales	Capitaux propres	Quote-part détenue (%) / Dividendes encaissés	Valeur brute titres / Valeur nette titres	Prêts et avances consentis / Engagements donnés	Chiffre d'affaires / Résultat
LTD STAT HOLDING INTERNATIONAL	20 173	100.00	10 130		
4 Churchill court		700			17 270
MIDDLESEX	Observations : (en K€)				
PT PT SINGAR DORIS		50.00	87	393	
28 Wisma GKBI 15th					
JAKARTA	Observations : (en K€)				
LTD DORIS ASSET MANAGEMENT HOL	-382	100.00	8 020		
5 St George's Road					823
LONDRES	Observations : (en K€)				
LTD DORIS ENGINEERING GHANA		89.00	164		
Independence Avenue Ridge					
Accra	Observations : (en K€)				
TOTAL FILIALES	**29 382**		**28 588**	**549**	**787**
		700			**17 540**

Participations	Capitaux propres	Quote-part détenue (%) / Dividendes encaissés	Valeur brute titres / Valeur nette titres	Prêts et avances consentis / Engagements donnés	Chiffre d'affaires / Résultat
322697764 SA GEODYNAMIQUE ET STI	7 108	48.76	316		4 907
106 Avenue Marx Dormoy		317			784
92120 MONTROUGE	Observations : (en K€)				
338450018 SA OCEANIDE		24.98	147		
ZI Du port de Bregaillon		93			
83500 LA SEYNE SUR MER	Observations : (en K€)				
LTDA DORIS ENGENHARIA ANGOLA	-3 579	49.00	2	1 983	3 369
Rue Dos Enganos					-1 007
LUANDA	Observations : (en K€)				
DORIS ENGINEERING NIGERIA LTD		25.00	7		
	Observations : (en K€)				
TOTAL PARTICIPATIONS	**3 529**		**472**	**1 983**	**8 276**
		410			**-223**

TOTAL GÉNÉRAL	**32 911**		**29 060**	**2 532**	**9 063**
		1 110			**17 317**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

DORIS

ANNEXE 2 : TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (suite et fin)

Filiales	Capitaux propres	Quote-part détenue (%)	Valeur brute titres	Prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires
		Dividendes encaissés	Valeur nette titres	Engagements donnés	Résultat
928414903 SAS DORIS ENGINEERING I	9 272	100.00	9 898	156	
58 Rue du Dessous des Berges			9 898		-610
75013 PARIS	Observations : (en K€)				
489193615 SAS DORIS TECHNICAL AS:	319	100.00	289		787
18 Boulevard Sergent Triaire			289		57
30000 NIMES	Observations : (en K€)				
TOTAL FILIALES	**29 382**		**28 588**	**549**	**787**
		700	**28 337**		**17 540**

Participations	Capitaux propres	Quote-part détenue (%)	Valeur brute titres	Prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires
		Dividendes encaissés	Valeur nette titres	Engagements donnés	Résultat
TOTAL PARTICIPATIONS	**3 529**		**472**	**1 983**	**8 276**
		410	**465**		**-223**

CONF

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

B. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social pendant l'exercice clos au 31 décembre 2025

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux et administrateurs de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

➢ **Monsieur Christophe Debouvry**

- **Sociétés françaises :** Président-directeur général de DORIS Group ; Représentant permanent de DORIS Group au Conseil d'administration d'Océanide ; Représentant du Président de DORIS Engineering, *i.e.* DORIS Group ; Représentant du Président de DORIS Engineering Holding, *i.e.* DORIS Group.
- **Sociétés étrangères :** Aucun.

➢ **Monsieur Christophe Pélissié du Rausas**

- **Sociétés françaises :** Représentant de VINCI Construction à l'Assemblée générale des actionnaires de DORIS Group SA ; Représentant permanent de VINCI Construction au Conseil d'administration de DORIS Group SA ; Président de VINCI Colombie, société de droit français.
- **Sociétés étrangères :** Administrateur de Via 40, société de droit colombien ; Administrateur de Constructora Conconcreto, société cotée de droit colombien ; Administrateur suppléant de Sociedad Concessionaria Nuevo Pudahuel S.A., société de droit chilien ; Administrateur de Cobra IS, société de droit espagnol ; Gérant de VINCI Management Espagne, société de droit espagnol ; Administrateur de NatPower S.A. (Luxembourg).

➢ **Monsieur Thierry Mouton**

- **Sociétés françaises :** Membre du Conseil d'administration de DORIS Group SA à titre indépendant.
- **Sociétés étrangères :** Chairman of the Board of Directors de CEGELEC for Network and Security System Ltd, Arabie Saoudite ;
- Chairman de Transelec/Common Inc., Canada ;
- Director de Transelec/Common Inc., Canada.

➢ **Monsieur Benoît Lecinq *(représentant permanent d'Entrepose Group jusqu'au 11 avril 2025)***

- **Sociétés françaises :** Président de VEFIOAP (VINCI Energies France Industrie Ouest Atlantique et Pacifique), société de tête de pôle ; Représentant permanent d'Entrepose Group au Conseil d'administration de DORIS Group SA.
- Président de Cegelec Nouvelle-Calédonie ; Président de Fibrelec Nouvelle-Calédonie ; Président de Cegelec Polynésie.

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

➢ **Monsieur Thierry Mirville *(représentant permanent d'Entrepose Group à compter du 11 avril 2025)***

- **Sociétés françaises :** Administrateur de VINCI Energies SA.
- **Sociétés étrangères :** Aucun.

➢ **Monsieur Philippe Cristão Pedro**

- **Sociétés françaises :** Représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR en qualité de membre du Conseil d'administration de DORIS Group SA ; Représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR en qualité de membre du Comité stratégique de PHENIX GROUPE ; Représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR en qualité de membre du Comité de surveillance de PHENIX GROUPE ; Représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR en qualité de membre du Comité stratégique d'INDIGO GROUPE SAS ; Représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR en qualité de membre du Comité de surveillance de DFM Holding ; Représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR en qualité de membre du Conseil d'administration d'INNOV8 GROUP.
- **Sociétés étrangères :** Aucun.

➢ **Monsieur Thierry Martin**

- **Sociétés françaises :** Représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR en qualité de membre du Conseil d'administration d'AVANTAGE (Voyageurs du Monde) SA ; Représentant permanent de Crédit Mutuel Capital, lui-même représentant Crédit Mutuel Equity SCR au Conseil d'administration de DORIS Group SA ; Représentant de Crédit Mutuel Equity SCR à l'Assemblée générale des actionnaires de DORIS Group SA ; Représentant permanent de Crédit Mutuel Capital en qualité de membre du Comité des rémunérations de DORIS Group SA ; Représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR en qualité de membre du Conseil de surveillance de FIRMAMENT Participations SCA ; Représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR en qualité de membre du Comité d'investissement de FLCP & Associés SAS ; Représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR en qualité de membre du Comité stratégique d'INDIGO GROUPE SAS ; Représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR en qualité de membre du Comité stratégique de LORENZ AND HAMILTON GROUP SAS.
- **Sociétés étrangères :** Représentant permanent de Crédit Mutuel Capital en qualité de membre du Conseil d'administration d'AFRICAN HOTEL DEVELOPMENT LUXEMBOURG ; Représentant permanent de Crédit Mutuel Capital en qualité de membre de l'Advisory Committee d'AFRICAN HOTEL DEVELOPMENT LUXEMBOURG.

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

- **Monsieur Jean-Philippe Hellé**

Représentation	Instance	Fonction	Société
	Secrétariat Général	Secrétaire Général	PONTICELLI Frères
	Comité de Direction	Membre du Comité de Direction	Etudes Générales Installations
PONTICELLI Frères	Conseil d'Administration	Censeur	DORIS Group
	Conseil de Surveillance	Membre du Conseil de Surveillance	BRIDGE Power

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

➢ **Monsieur Thierry Le Gangneux**

Représentation	Instance	Fonction	Société
	Direction	Président	Ponticelli Frères
	Board of Directors	Chairman	Portumo Madeira Montagem E manutençao De Tubaria
	Board of Directors	Chairman	Ponticelli Angoil
	Direction	Gérant	Ponticelli Congo
	Direction	Gérant	Ponticelli Côte d'Ivoire
	Board of Directors	Director	Ponticelli United Kingdom Limited
	Direction	Gérant	Ponticelli Upstream
	Direction	Gérant	Saipon SNC
	Conseil d'Administration	Director	Ponticelli Nigeria Ltd
	Board of Directors	Administrator	Ponticelli Consultadoria Tecnica
Ponticelli Frères	Comité de Direction	Membre du Comité de Direction	Alpha Maintenance
	Conseil d'Administration	Membre du Conseil d'Administration	Construction Métalliques de Vendée (CMV)
	Conseil d'Administration	Membre du Conseil d'Administration	ENERSTEEL
Ponticelli Frères	Conseil d'Administration	Membre du Conseil d'Administration	Entreprise Cochez
Ponticelli Frères	Comité de Direction	Membre du Comité de Direction	Taranis Solutions
Ponticelli Frères	Comité de Surveillance	Membre du Comité de Surveillance	Gensun
Ponticelli Frères	Conseil d'Administration	Administrateur	DORIS Group
Ponticelli Frères	Comité de Direction	Membre du Comité de Direction	Etudes Générales Installations
Ponticelli Frères	Conseil d'Administration	Membre du Conseil d'Administration	Entretien, Maintenance Industrielle, Services (EMIS)
Ponticelli Frères	Conseil d'Administration	Membre du Conseil d'Administration	Ponticelli Martin Mécanique
	Conseil d'Administration	Member of the Board	Ematys International
	Conseil d'Administration	Administrateur / Bestuurder	Force Mechanics
Ponticelli Frères	Conseil d'Administration	Membre du Conseil d'Administration	Société de Mécanique et de Robinetterie Industrielle (SMRI)
Ponticelli Frères	Conseil de la Présidence	Membre du Conseil de la Présidence	MP Archimed
Portumo Madeira Montagem E	Conseil d'Administration	Member of the Board	Tecnoprojecto Internacional
Ponticelli Frères	Comité de Surveillance	Membre du Comité de Surveillance	Latitude Solaire
	Comité de Direction	Membre du Comité de Direction	Ponticelli Préfabrication Services
Ponticelli Frères	Conseil de Surveillance	Membre du Conseil de Surveillance	BRIDGE Power

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

➢ **Madame Magalie Casile**

- **Sociétés françaises :** Représentante du FCPE DORIS Actionnariat à l'Assemblée générale des actionnaires de DORIS Group SA ; Administratrice au Conseil d'administration de DORIS Group SA ; Membre du Conseil de surveillance du FCPE DORIS Actionnariat.
- **Sociétés étrangères :** Aucun.

➢ **Monsieur Alexandre Pires**

- **Sociétés françaises :** Administrateur au Conseil d'administration de DORIS Group SA ; Membre du Conseil de surveillance du FCPE DORIS Actionnariat.
- **Sociétés étrangères :** Aucun.

C. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est fait mention ci-après des conventions visées à l'article **L.225-38** du Code de commerce.

Les conventions réglementées approuvées par l'actionnaire unique au titre de l'exercice 2024 sont demeurées en vigueur au cours de l'exercice 2025 (voir rapport de gestion relatif à l'exercice 2024, réf. **110-0006-25-DOC-1189**).

Certaines d'entre elles ont toutefois fait l'objet, au cours de l'exercice, de modifications matérialisées par la conclusion d'avenants, lesquels sont soumis à l'approbation de l'organe compétent dans les conditions prévues par la loi.

Par ailleurs, de nouvelles conventions réglementées, principalement sous la forme de prêts et d'avances de trésorerie intra-groupe, ont été conclues dans le cadre de la gestion centralisée de la trésorerie du Groupe et du financement des besoins en fonds de roulement de certaines filiales.

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

DORIS GROUP

Société Anonyme au Capital de 3 559 424,00 Euros
Siège social : 58 A rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
RCS PARIS B 338 274 491 (APE7010Z)

(ci-après, la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES RESOLUTIONS

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 17 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le dix-sept juin,

A 11 heures et 35 minutes,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite par le Conseil d'Administration selon lettre recommandée avec accusé de réception en date du 09 juin 2026 adressée à chaque actionnaire.

(…)

Monsieur le Président donne alors lecture et met aux voix successivement les résolutions suivantes :

(…)

TROISIÈME RÉSOLUTION

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS NORMES COMPTABLES FRANÇAISES ET OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire,

après avoir pris connaissance des **faits marquants de l'exercice social clos le 31 décembre 2025**,

après avoir entendu le **Rapport de Gestion du Conseil d'Administration** (document n° **110-0006-26-DOC-1267**) ainsi que les **documents relatifs à la prévention des difficultés des entreprises** (document n° **110-0006-26-DOC-1271**),

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

et lecture faite du **rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**,

approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, à savoir le **bilan, le compte de résultat et l'annexe**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que **l'ensemble des opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans les rapports précités**.

Ont participé au vote **5** actionnaires présents, réputés présents ou représentés (y compris suite à un vote par correspondance) sur **5** actionnaires, représentant 200.239 voix sur 200.239.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Vote POUR : 200.239 / 200.239 voix
Vote CONTRE : 0 / 200.239 voix
Vote ABSTENTION : 0 / 200.239 voix

CETTE RESOLUTION EST **ADOPTEE** dans les conditions prévues à l'article 33 des Statuts.

*
* *

QUATRIÈME RÉSOLUTION

APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS NORMES IFRS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire,

après avoir pris connaissance des **faits marquants de l'exercice clos le 31 décembre 2025**, après avoir entendu le **Rapport de Gestion du Conseil d'Administration** (document n° **110-0006-26-DOC-1267**) ainsi que les **documents relatifs à la prévention des difficultés des entreprises** (document n° **110-0006-26-DOC-1271**),

et lecture faite du **rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**,

approuve les comptes consolidés annuels établis selon les normes IFRS de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, à savoir le **bilan, le compte de résultat et l'annexe**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que **l'ensemble des opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion**.

Ont participé au vote **5** actionnaires présents, réputés présents ou représentés (y compris

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

suite à un vote par correspondance) sur **5** actionnaires, représentant 200.239 voix sur 200.239.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Vote POUR : 200.239 / 200.239 voix
Vote CONTRE : 0 / 200.239 voix
Vote ABSTENTION : 0 / 200.239 voix

CETTE RESOLUTION EST **ADOPTEE** dans les conditions prévues à l'article 33 des Statuts.

*
* *

CINQUIÈME RÉSOLUTION

AFFECTATION ET REPARTITION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire,

après avoir pris connaissance du **Rapport de Gestion du Conseil d'Administration** et des **propositions d'affectation arrêtées par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 16 avril 2026**,

et après avoir constaté que les **comptes sociaux** de l'exercice clos le **31 décembre 2025** se présentent comme suit :

- **Résultat de l'exercice** : **2.324.858 €**
- **Report à nouveau antérieur** : **24.532.696 €**
- **Total : 26.857.554 €**

approuve l'affectation suivante :

- **0 €** au titre de dividendes,
- le **solde au compte de report à nouveau**, lequel s'élèverait ainsi à **26.857.554 €** au **31 décembre 2025**.

L'Assemblée Générale **prend acte** du fait qu'**aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices**.

Ont participé au vote **5** actionnaires présents, réputés présents ou représentés (y compris suite à un vote par correspondance) sur **5** actionnaires, représentant 200.239 voix sur 200.239.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Vote POUR : 200.239 / 200.239 voix

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Vote CONTRE : 0 / 200.239 voix
Vote ABSTENTION : 0 / 200.239 voix

CETTE RESOLUTION EST **ADOPTEE** dans les conditions prévues à l'article 33 des Statuts.

(…)

DOUZIÈME RÉSOLUTION

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

L'Assemblée Générale Ordinaire,

donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour procéder à l'accomplissement de toutes formalités légales, notamment de dépôt et de publicité.

Ont participé au vote **5** actionnaires présents, réputés présents ou représentés (y compris suite à un vote par correspondance) sur **5** actionnaires, représentant 200.239 voix sur 200.239.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Vote POUR : 200.239 / 200.239 voix
Vote CONTRE : 0 / 200.239 voix
Vote ABSTENTION : 0 / 200.239 voix

CETTE RESOLUTION EST **ADOPTEE** dans les conditions prévues à l'article 33 des Statuts.

(…)

Certifié conforme à l'original

Signed by:
Christophe Debouvry
C4CBA0B275714E2...

Christophe DEBOUVRY
Président Directeur Général

CONFIDENTIEL

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Copie certifiée
conforme à
l'original

Christophe Debouvry

Président
Directeur Général

Signed by:
Christophe Debouvry
C4CBA0B275714E2...

Groupe Doris

Etats financiers consolidés

Exercice clos le
31 décembre 2025

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Sommaire

Etat de la situation financière 3

Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global 5

Tableau des flux de trésorerie 7

Etat de variation des capitaux propres 8

Notes aux états financiers consolidés 9

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Etat de la situation financière

En milliers d'euros	*Notes*	31/12/2025	31/12/2024 Corrigé *
Actifs			
Goodwill	7.	216	216
Immobilisations incorporelles	8. & 11.	186	98
Immobilisations corporelles	9.	5 473	6 703
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	10.1	5 546	6 925
Participations dans les entreprises mises en équivalence	12.	3 670	3 230
Autres actifs financiers non courants, y compris dérivés	13.	495	934
Actifs d'impôt différé	6.2.	952	671
Actifs non courants		**16 537**	**18 777**
Stocks		21	73
Créances clients	14.1	41 127	47 760
Créances d'impôt exigible		1 592	1 779
Autres actifs courants	14.2	6 923	7 010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18.5.	19 022	21 941
Actifs courants		**68 686**	**78 563**
Total de l'actif		**85 222**	**97 340**

** A la clôture de l'exercice 2025, il a été relevé une erreur dans la détermination des avantages du personnel concernant l'exercice 2024. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de Doris Group ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreur. Les impacts détaillés sont présentés dans la note 2*

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

En milliers d'euros	*Notes*	31/12/2025	31/12/2024 Corrigé *
Capitaux propres et passifs			
Capital	16.1	3 559	3 559
Primes d'émission		1 248	1 248
Réserves de consolidation		29 442	28 174
Ecarts de conversion		(3 352)	(2 376)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société		4 161	1 567
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		**35 059**	**32 172**
Réserves des participations ne donnant pas le contrôle		(1 211)	(1 808)
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle		(491)	398
Participations ne donnant pas le contrôle		**(1 702)**	**(1 410)**
Total des capitaux propres		**33 357**	**30 762**
Dettes financières non courantes	18.1.	92	1 672
Dettes de location non courantes	10.2	5 848	7 932
Avantages du personnel		1 481	1 080
Provisions non courantes	19.	235	1 200
Passifs d'impôt différé	6.2.	271	340
Passifs d'impôt exigible non courants	19.	-	64
Autres passifs non courants	15.3	164	157
Passifs non courants		**8 090**	**12 445**
Dettes financières courantes	18.1.	2 130	3 217
Dettes de location courantes	10.2	2 116	1 889
Provisions courantes	19.	1 077	912
Dettes fournisseurs	15.1	16 122	24 880
Passifs d'impôt exigible		620	136
Autres passifs courants	15.2	21 708	23 100
Passifs courants		**43 775**	**54 133**
Total des capitaux propres et passifs		**85 222**	**97 340**

** A la clôture de l'exercice 2025, il a été relevé une erreur dans la détermination des avantages du personnel concernant l'exercice 2024. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de Doris Group ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreur. Les impacts détaillés sont présentés dans la note 2*

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	*Notes*	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois) Corrigé *
Chiffre d'affaires	4.1.	168 789	174 336
Autres produits de l'activité		(28)	268
Achats consommés	4.2.1.	(51 037)	(44 458)
Autres achats et charges externes	4.2.2.	(38 924)	(44 283)
Impôts et taxes		(2 915)	(2 642)
Charges de personnel	4.2.3.	(67 755)	(73 693)
Impairment du goodwill		-	835
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	4.2.4.	(2 417)	(3 492)
Autres produits opérationnels	4.2.5.	1 328	639
Autres charges opérationnelles	4.2.5.	(2 668)	(781)
Résultat opérationnel courant		**4 374**	**6 729**
Autres produits opérationnels non courants	4.2.6.	1 317	214
Autres charges opérationnelles non courantes	4.2.6.	(341)	(4 208)
Résultat opérationnel		**5 349**	**2 735**
Quote-part de résultat net dans les sociétés mises en équivalence	12.	550	885
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence		**5 899**	**3 620**
Coût de l'endettement financier net	5.	(944)	(762)
Autres produits financiers	5.	1 487	3 733
Autres charges financières	5.	(1 322)	(2 400)
Résultat financier		**(779)**	**571**
Résultat avant impôt		**5 121**	**4 191**
Impôt sur le résultat	6.1.	(1 451)	(2 226)
Résultat net		**3 670**	**1 966**
Attribuable aux propriétaires de la société		4 161	1 567
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(491)	398

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois) Corrigé *
Résultat net	**3 670**	**1 966**
Réévaluation des passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi, nette d'impôt	*(168)*	*41*
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat	**(168)**	**41**
Ecarts de conversion	*(901)*	*1 222*
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en r	**(901)**	**1 222**
Résultat global total	**2 601**	**3 229**
Attribuable aux propriétaires de la société	2 889	2 779
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	*(288)*	*450*

** A la clôture de l'exercice 2025, il a été relevé une erreur dans la détermination des avantages du personnel concernant l'exercice 2024. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de Doris Group ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreur. Les impacts détaillés sont présentés dans la note 2*

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois) Corrigé *
Résultat net	**3 670**	**1 966**
Elimination de la quote-part dans le résultat des entreprises MEE nette d'impôt	(550)	(885)
Elimination des amortissements et provisions	1 896	4 305
Elimination de l'impôt sur les bénéfices	1 451	2 226
Elimination du résultat financier	851	726
Neutralisation des éléments s'analysant comme des flux d'investissement	26	(4 705)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(610)	16
Variation du besoin en fonds de roulement	(3 296)	6 917
Impôt payé	(1 042)	(1 984)
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités opérationnelles	**2 395**	**8 581**
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(471)	(649)
Acquisition d'actifs financiers	(49)	(44)
Variation des prêts et autres actifs financiers	907	347
Incidence des variations de périmètre	(31)	(2 311)
Dividendes reçus	93	0
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	333	274
Autres flux liés aux activités d'investissement	-	
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités d'investissement	**782**	**(2 383)**
Emissions d'emprunts	7	1 030
Remboursements d'emprunts	(4 951)	(4 684)
Intérêts financiers nets versés	(957)	(777)
Autres flux liés aux activités de financement	-	-
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement	**(5 900)**	**(4 431)**
Incidence de la variation des taux de change	(524)	435
Variation de trésorerie	**(3 248)**	**2 201**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	*21 886*	*19 684*
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	*18 638*	*21 886*

** A la clôture de l'exercice 2025, il a été relevé une erreur dans la détermination des avantages du personnel concernant l'exercice 2024. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de Doris Group ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreur. Les impacts détaillés sont présentés dans la note 2*

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Etat de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission	Réserves de consolidation	Résultat attribuable aux propriétaires de la société	Réserves de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01 Janvier 2024 - Corrigé *	**3 559**	**1 248**	**31 669**	**(1 744)**	**(3 665)**	**31 067**	**(1 861)**	**29 206**
Résultat global total de la période								
Résultat				1 567		1 567	398	1 966
Total des autres éléments du résultat global			41		1 170	1 211	52	1 263
Résultat global total de la période	-	-	**41**	**1 567**	**1 170**	**2 778**	**450**	**3 229**
Affectation du résultat			(1 744)	1 744		-		-
Autres			(1 792)		119	(1 673)	1	(1 672)
Total	-	-	**(3 536)**	**1 744**	**119**	**(1 673)**	**1**	**(1 672)**
Capitaux propres au 31 décembre 2024 - Corrigé *	**3 559**	**1 248**	**28 174**	**1 567**	**(2 376)**	**32 172**	**(1 410)**	**30 762**
Résultat global total de la période								
Résultat				4 161		4 161	(491)	3 670
Total des autres éléments du résultat global			(168)		(1 104)	(1 272)	203	(1 069)
Résultat global total de la période	-	-	**(168)**	**4 161**	**(1 104)**	**2 889**	**(288)**	**2 601**
Affectation du résultat			1 567	(1 567)		-		-
Autres			(130)	-	128	(2)	(4)	(6)
Total	-	-	**1 437**	**(1 567)**	**128**	**(2)**	**(4)**	**(6)**
Capitaux propres au 31 décembre 2025	**3 559**	**1 248**	**29 442**	**4 161**	**(3 352)**	**35 059**	**(1 702)**	**33 357**

** A la clôture de l'exercice 2025, il a été relevé une erreur dans la détermination des avantages du personnel concernant l'exercice 2024. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de Doris Group ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreur. Les impacts détaillés sont présentés dans la note 2*

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Notes aux états financiers consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication spécifique

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Sommaire

Etat de la situation financière 3

Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global 5

Tableau des flux de trésorerie 7

Etat de variation des capitaux propres 8

Notes aux états financiers consolidés 9

1. Informations sur le Groupe 13

1.1. Entité présentant les états financiers 13
1.2. Faits majeurs 13

2. Base de préparation des états financiers consolidés 14

2.1. Déclaration de conformité et référentiel applicable 14
2.2. Monnaie fonctionnelle et de présentation 21
2.3. Estimations et jugements 22
2.4. Principes d'évaluation 23
2.5. Risques climatiques 23

3. Principes de consolidation et entités consolidées, mises en équivalence et non consolidées 24

3.1. Liste des sociétés consolidées 25
3.2. Liste des sociétés mises en équivalence 25
3.3. Liste des sociétés non consolidées 26
3.4. Regroupements d'entreprises 26

4. Résultat opérationnel et flux liés à l'activité 28

4.1. Chiffre d'affaires 28
4.2. Charges opérationnelles 29

5. Résultat financier 36

6. Impôt sur le résultat 37

6.1. Charge d'impôt sur le résultat 38
6.2. Analyse des impôts différés au bilan 38

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

6.3.	Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt théorique	39
6.4.	Actifs d'impôt différé non comptabilisés	39
6.5.	Intégration fiscale	39
7.	Goodwill	40
8.	Autres immobilisations incorporelles	41
9.	Immobilisations corporelles	42
10.	Contrats de location	43
10.1.	Droits d'utilisation	44
10.2.	Dettes de loyer	44
10.3.	Contrats exemptés	45
11.	Dépréciation des goodwill et des immobilisations	46
12.	Participations dans les entreprises mises en équivalence	47
13.	Autres actifs financiers non courants	48
14.	Créances clients et autres actifs courants	49
14.1.	Créances clients	49
14.2.	Autres actifs courants	50
15.	Dettes fournisseurs et autres passifs courants	51
15.1.	Dettes fournisseurs	51
15.2.	Autres passifs courants	51
15.3.	Autres passifs non courants	51
16.	Capitaux propres	52
16.1.	Capital social et primes d'émission	52
17.	Instruments financiers – Justes valeurs et gestion des risques	53
17.1.	Classifications comptables et justes valeurs	55
17.2.	Gestion des risques financiers	55
18.	Emprunts et dettes financières	57
18.1.	Endettement financier net	57
18.2.	Endettement financier brut	57
18.3.	Structure de la dette du groupe	57

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

18.4.	Calendrier de remboursement de la dette	58
18.5.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	58
19.	Provisions	59
20.	Autres informations	60
20.1.	Engagements hors bilan	60
20.2.	Honoraires des commissaires aux comptes	60
20.3.	Evénements postérieurs à la clôture	60
21.	Parties liées	61
21.1.	Transactions	61
21.2.	Dirigeants : rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction	62

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

1. Informations sur le Groupe

1.1. Entité présentant les états financiers

Les états financiers consolidés de Doris Group (la Société) comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Le Groupe est spécialisé dans le service d'ingénierie de grands projets pour l'industrie du pétrole et du gaz, énergies marines renouvelables, onshore et offshore. Ses principaux clients sont notamment les compagnies d'énergie pétrolières, gazières et éoliennes, les sociétés de construction et des contracteurs.

Au 31 décembre 2025, la Société est une Société Anonyme à conseil d'administration de droit français et dont le siège social se situe 58A, rue du Dessous des Berges, 75013 Paris, France.

1.2. Faits majeurs

1.2.1. Liquidation d'ODE Ltd

La société ODE Ltd., détenue en totalité par DORIS Group SA via ODE Group Ltd (renommée DORIS Asset Management Holding Ltd.), a été placée sous administration judiciaire le 20 mai 2024, puis liquidée le 19 août 2025, ce qui a entrainé la perte de contrôle de cette société et, de sa filiale ODE North Africa (Egypte) et donc sa déconsolidation. La déconsolidation d'ODE Ltd et de ODE North Africa a été comptabilisée dans les comptes 2025. Les créances vis-à-vis de ces entités avaient également été dépréciées à hauteur de leur valeur recouvrable dans les comptes 2024. La liquidation définitive de la société a généré un produit de 963 k€ comptabilisé dans le compte de résultat 2025.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

2. Base de préparation des états financiers consolidés

2.1. Déclaration de conformité et référentiel applicable

Les états financiers consolidés de Doris Group ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne et telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les informations comparatives présentées concernent l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les normes appliquées pour la préparation de ces états financiers consolidés sont les normes applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 préparés conformément au référentiel IFRS ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration qui les a arrêtés le 5 mai 2026.

Le terme IFRS recouvre non seulement les IFRS, mais également les IAS (International Accounting Standards), ainsi que les interprétations du Comité d'Interprétation (SIC et IFRIC). Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. L'exercice précédent avait également une durée de 12 mois.

2.1.1. Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2025

Les nouvelles normes, ou amendements de normes et interprétations de normes d'application obligatoire aux comptes clos le 31 décembre 2025 sont les suivants :

a) Amendements

- IAS 21 : Effets des variations des cours des monnaies étrangères - Absence de convertibilité

Cet amendement, à portée limitée, porte sur le cours de change au comptant qu'une entité utilise lorsque la convertibilité entre deux monnaies est suspendue a été adopté le 12 novembre 2024. L'entité doit appliquer ces modifications pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ces amendements n'ont pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025.

b) Nouvelles normes

Néant.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

2.1.2. Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) déjà adoptés ou non encore adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2025 mais pouvant être applicables par anticipation au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, certains textes ne sont applicables que sur option de la part des groupes, et à condition qu'il s'agisse :

- De **normes, amendements ou interprétations** déjà approuvés au niveau européen (a) ;
- Ou **d'interprétations** non encore adoptées de textes en vigueur et déjà approuvés par l'Union Européenne, ces interprétations ne devant pas entraîner de contradiction avec ceux-ci (b).

a) Nouvelles normes et interprétations déjà adoptées par l' Union Européenne et applicables par anticipation au 31 décembre 2025

- Amendements à IFRS 9 et à IFRS 7 : « Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles »

Le 18 décembre 2024, l'IASB a publié la version définitive des amendements intitulés « Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles » à la norme IFRS 7. Ces amendements ont été adoptés par l'Union Européenne en date du 30 juin 2025. Ils entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2026.

Une application anticipée est autorisée. Si l'entité applique les modifications pour une période antérieure, elle doit l'indiquer.

Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative liée à la mise en œuvre de ces amendements.

- **Amendements à IFRS 9 et IFRS7 : Modifications relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers**

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux exigences en matière de classement et d'évaluation d'IFRS 9, Instruments financiers. Ces modifications ciblées d'IFRS 9 et IFRS 7 portent sur la date de comptabilisation et de décomptabilisation des actifs et passifs financiers, ainsi que sur l'appréciation des caractéristiques des flux contractuels pour le classement des actifs financiers. Il sera ainsi mieux tenu compte de la diversité des pratiques comptables en rendant les exigences plus compréhensibles et plus cohérentes.
Ces amendements ont été adoptés par l'Union Européenne en date du 27 mai 2025. Ils entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2026.
Une application anticipée est autorisée. Si l'entité applique les modifications pour une période antérieure, elle doit l'indiquer.

Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative liée à la mise en œuvre de ces amendements.

b) Interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne mais applicables par anticipation au 31 décembre 2025

- Néant.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

2.1.3. Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes d'application publiés par l'Union européenne au 31 décembre 2025 mais non applicables par anticipation au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025 les normes et amendements suivants ne sont pas applicables par anticipation car non encore approuvés par l'Union européenne

- **IFRS 18 : Présentation des états financiers**

La norme IFRS 18 abroge la norme IAS 1 et vise à permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux analyser et comparer la performance financière des entreprises. Il s'agit d'un changement normatif majeur s'agissant de la présentation du compte de résultat et des indicateurs de mesure de la performance.

Adoption par l'Union européenne de la norme IFRS 18 – États financiers : présentation et informations à fournir, telle que publiée au Journal officiel de l'Union européenne en février, les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027.

- **Améliorations annuelles des IFRS**

En juillet 2024, l'IASB a publié le volume n°11 de ses améliorations annuelles. Ces améliorations visent les normes suivantes :
- IFRS 1 : Première application des Normes internationales d'information financière,
- IFRS 7 : Instruments financiers - Informations à fournir,
- IFRS 9 : Instruments financiers,
- IFRS 10 : États financiers consolidés,
- IAS 7 : Tableau des flux de trésorerie.

Les améliorations annuelles se limitent à des changements qui clarifient le libellé d'une norme IFRS de comptabilité ou corrigent des omissions ou des conséquences imprévues relativement mineures des normes. Elles corrigent aussi des divergences mineures entre les dispositions des normes.
Ces amélioration annuelles volume 11 ont été adoptées par l'UE le 9 juillet 2025, ils seront applicables à compter du 1 janvier 2026.

2.1.4. Normes, amendements et interprétations publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) non encore adoptés par l'Union européenne

- **IFRS 19 : Filiales sans responsabilité publique - Informations à fournir**

L'objectif d'IFRS 19, publiée le 9 mai 2024 par l'IASB, est de prescrire les informations que peuvent fournir ces entités au lieu des informations requises par les autres normes. La norme est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 au niveau de l'IASB. Elle peut être appliquée par anticipation. La norme IFRS 19 n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

- **Modifications à la norme IAS 21 : Conversion en monnaie de présentation en contexte d'hyperinflation**

Le 13 novembre 2025, l'IASB a publié des modifications précisant comment les entreprises doivent convertir leurs états financiers d'une monnaie non hyper inflationniste en une monnaie hyper inflationniste.

Ces modifications, d'une portée limitée, visent à améliorer l'utilité des informations ainsi obtenues de manière rentable. Élaborées en tenant compte des observations des parties prenantes, elles devraient uniformiser les pratiques et fournir une base plus claire pour l'information financière en contexte d'hyperinflation.

Les modifications à la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027. Les entreprises peuvent choisir de les appliquer plus tôt.

Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative liée à la mise en œuvre de ces publications.

2.1.5. Correction d'erreur dans les comptes consolidés d'une période antérieure

A la clôture de l'exercice 2025, il a été relevé une erreur dans la détermination des avantages du personnel concernant l'exercice 2024. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de Doris Group ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreur.

La norme IAS 8 définie une erreur d'une période antérieure comme une omission ou une inexactitude des états financiers de l'entité portant sur une ou plusieurs périodes antérieures et qui résulte de la non-utilisation ou de l'utilisation abusive d'informations fiables :

a) Qui étaient disponibles lorsque la publication des états financiers de ces périodes a été autorisée ; et
b) Dont on pouvait raisonnablement s'attendre à ce qu'elles aient été obtenues et prises en considération pour la préparation et la présentation de ces états financiers.

Dans le cadre de la comptabilisation des avantages du personnel, et plus particulièrement la comptabilisation des provisions relatives aux indemnités de départ à la retraite, des « actifs du régime » tels que définis par la norme IAS 19 *Avantages du personnel* existent au sein du groupe. Ces actifs sont, dans le cas de Doris Groupe composés de contrats d'assurance souscrit auprès de sociétés d'assurance dans le seul but de couvrir les engagements de retraite du groupe.

Selon les dispositions d'IAS 19, ces actifs sont à évaluer à leur juste valeur à la date de clôture et viennent en déduction de l'obligation brute (DBO) pour ne laisser apparaître au passif du bilan que la charge nette restant à financer par l'entreprise.

En 2024, Doris Groupe n'a pas inscrit en diminution des obligations brutes les actifs du régime.

Le groupe a procédé, sur l'exercice en cours, à la correction de ce traitement selon les dispositions d'IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Cette correction a été appliquée rétrospectivement depuis la date d'ouverture de la première période présentée dans les états financiers de l'exercice, c'est-à-dire, le 1 janvier 2024.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Le groupe a également procédé à la comptabilisation du passif net relatif aux indemnités de départ à la retraite des entités STAT à partir du 1 janvier 2025 à hauteur de 19K€.

Les impacts de cette correction sont comme suit :

Etat de la situation financière

En milliers d'euros	31/12/2024 Arrêté	Retraitements	31/12/2024 Corrigé
Actifs			
Goodwill	216		216
Immobilisations incorporelles	98		98
Immobilisations corporelles	6 703		6 703
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	6 925		6 925
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3 230		3 230
Autres actifs financiers non courants, y compris dérivés	934		934
Actifs d'impôt différé	1 001	(329)	671
Actifs non courants	**19 106**	**(329)**	**18 777**
Stocks	73		73
Créances clients	47 760		47 760
Créances d'impôt exigible	1 779		1 779
Autres actifs courants	7 010		7 010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 941		21 941
Actifs courants	**78 563**	**-**	**78 563**
Total de l'actif	**97 669**	**(329)**	**97 340**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

En milliers d'euros	31/12/2024 Arrêté	Retraitements	31/12/2024 Corrigé
Capitaux propres et passifs			
Capital	3 559		3 559
Primes d'émission	1 248		1 248
Réserves de consolidation	27 118	1 056	28 174
Ecarts de conversion	(2 376)		(2 376)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société	1 635	(68)	1 567
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	**31 184**	**988**	**32 172**
Réserves des participations ne donnant pas le contrôle	(1 808)		(1 808)
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle	398		398
Participations ne donnant pas le contrôle	**(1 410)**	**-**	**(1 410)**
Total des capitaux propres	**29 773**	**988**	**30 762**
Dettes financières non courantes	1 672		1 672
Dettes de location non courantes	7 932		7 932
Avantages du personnel	2 398	(1 318)	1 080
Provisions non courantes	1 200		1 200
Passifs d'impôt différé	340		340
Passifs d'impôt exigible non courants	64		64
Autres passifs non courants	157		157
Passifs non courants	**13 763**	**(1 318)**	**12 445**
Dettes financières courantes	3 217		3 217
Dettes de location courantes	1 889		1 889
Provisions courantes	912		912
Dettes fournisseurs	24 880		24 880
Passifs d'impôt exigible	136		136
Autres passifs courants	23 100		23 100
Passifs courants	**54 133**	**-**	**54 133**
Total des capitaux propres et passifs	**97 669**	**(329)**	**97 340**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Etat du résultat net

En milliers d'euros	31/12/2024 Arrêté	Retraitements	31/12/2024 Corrigé
Chiffre d'affaires	174 336		174 336
Autres produits de l'activité	268		268
Achats consommés	(44 458)		(44 458)
Autres achats et charges externes	(44 283)		(44 283)
Impôts et taxes	(2 642)		(2 642)
Charges de personnel	(73 693)		(73 693)
Impairment du goodwill	835		835
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(3 492)		(3 492)
Autres produits opérationnels	639		639
Autres charges opérationnelles	(781)		(781)
Résultat opérationnel courant	**6 729**	**-**	**6 729**
Autres produits opérationnels non courants	214		214
Autres charges opérationnelles non courantes	(4 208)		(4 208)
Résultat opérationnel	**2 735**	**-**	**2 735**
Quote-part de résultat net dans les sociétés mises en équivalence	885		885
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	**3 620**	**-**	**3 620**
Coût de l'endettement financier net	(762)		(762)
Autres produits financiers	3 733		3 733
Autres charges financières	(2 310)	(90)	(2 400)
Résultat financier	**661**	**(90)**	**571**
Résultat avant impôt	**4 281**	**(90)**	**4 191**
Impôt sur le résultat	(2 248)	23	(2 226)
Résultat net	**2 033**	**(68)**	**1 966**
Attribuable aux propriétaires de la société	1 635	(68)	1 567
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	398		398

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2024 Arrêté	Retraitements	31/12/2024 Corrigé
Résultat net	**2 033**	**(68)**	**1 966**
Elimination de la quote-part dans le résultat des entreprises MEE nette d'impôt	(885)		(885)
Elimination des amortissements et provisions	4 215	90	4 305
Elimination de l'impôt sur les bénéfices	2 248	(23)	2 226
Elimination du résultat financier	726		726
Neutralisation des éléments s'analysant comme des flux d'investissement	(4 705)		(4 705)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	16		16
Variation du besoin en fonds de roulement	6 917		6 917
Impôt payé	(1 984)		(1 984)
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités opérationnelles	**8 581**	**-**	**8 581**
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(649)		(649)
Acquisition d'actifs financiers	(44)		(44)
Variation des prêts et autres actifs financiers	347		347
Incidence des variations de périmètre	(2 311)		(2 311)
Dividendes reçus	0		0
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	274		274
Autres flux liés aux activités d'investissement			
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités d'investissement	**(2 383)**		**(2 383)**
Emissions d'emprunts	1 030		1 030
Remboursements d'emprunts	(4 684)		(4 684)
Intérêts financiers nets versés	(777)		(777)
Autres flux liés aux activités de financement	-		-
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement	**(4 431)**		**(4 431)**
Incidence de la variation des taux de change	435		435
Variation de trésorerie	**2 201**		**2 201**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	*19 684*		*19 684*
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	*21 886*		*21 886*

2.2. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Les états financiers des filiales qui ont une devise fonctionnelle différente de la devise de présentation sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Les actifs et passifs ont convertis en euro au cours de clôture, à savoir le cours du jour à la date de clôture ;
- Les postes du compte de résultat et des flux de trésorerie sont convertis en euro au cours moyen de la période, en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global en réserve de conversion au sein des capitaux propres.

Les taux de change utilisés se présentent comme suit (1 euro en devise mentionnée) :

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

	Taux moyen		Taux de clôture		Taux d'ouverture
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024	01/01/2024
Dollar australien	1,7518	1,6397	1,7581	1,6772	1,6263
Dollar US	1,1300	1,0824	1,1750	1,0389	1,1050
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Kwanza	1038,4216	938,0863	1082,2511	942,5071	914,9131
Livre sterling	0,8568	0,8466	0,8726	0,8292	0,8690
Naira	1715,2659	1557,6324	1700,6803	1607,7170	990,0990
Ringitt	4,8339	4,9503	4,7682	4,6454	5,0774
Roupie indonésienne	18518,5185	17241,3793	19607,8431	16949,1525	16666,6667
Won	1605,1364	1474,9263	1697,7929	1531,3936	1432,6648
Dollar de Namibie	20,1877	-	19,4757	-	-

2.3. Estimations et jugements

Pour établir les états financiers consolidés, la Direction s'appuie sur des estimations et des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de produits et de charges, ainsi que sur les informations présentées dans les notes. Ces estimations et hypothèses sont examinées à intervalles réguliers afin de s'assurer qu'elles sont raisonnables au vu de l'historique du Groupe, de la conjoncture économique et des informations dont dispose le Groupe. Les résultats réels peuvent se révéler différents des estimations utilisées. Les sources majeures d'incertitude relative aux estimations peuvent entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et passifs au cours de l'exercice suivant. Outre le recours à des estimations, la Direction du Groupe doit faire preuve de jugement au moment de choisir et/ou d'appliquer un traitement comptable le plus adapté pour certaines opérations et activités, et de définir ses modalités d'application.

Les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

- Evaluation de la durée des contrats de location pour les besoins de l'application d'IFRS 16 (cf. 10) : déterminer si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ses options de prolongation ou de résiliation ;
- Recouvrabilité des impôts différés actifs (cf. 6.4).

Les principales estimations relevant de la Direction dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés sont les suivants :

- Estimation du degré d'avancement dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats d'ingénierie (cf. 4.1) ;
- Les durées d'utilité des immobilisations corporelles (cf. 9) ;
- Les leases, calcul du Lessee's Incremental Borrowing Rate (IBR) (cf. 10) ;
- Les pertes de crédits attendues sur les créances clients (cf. 14.1) ;
- Evaluation des provisions (cf. 19).
- Hypothèses démographiques et financières utilisées dans l'évaluation des indemnités de fin de carrière (Cf. 4.2.3.)

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

2.4. Principes d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation sur la base du coût historique et, à l'exception de certains actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur, conformément aux IFRS.

PRINCIPES COMPTABLES

La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération ordonnée entre participants de marché à la date d'évaluation.

Les méthodes d'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers tels que définis dans les présentes notes annexes, sont hiérarchisées selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

- *Niveau 1 : Juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;*
- *Niveau 2 : Juste valeur évaluée à partir de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, qui sont observables directement (prix) ou indirectement (données dérivées de prix) ;*
- *Niveau 3 : Juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).*

2.5. Risques climatiques

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs, aux engagements éthiques et écoresponsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, le Groupe a engagé une réflexion et n'identifie pas de risques climatiques susceptibles d'impacter significativement la valeur comptable de ses actifs.

Cependant, le Groupe considère que les risques climatiques sont avérés mais que leur impact sur les états financiers consolidés du Groupe n'est pas significatif. Le Groupe prend en compte ces risques dans ses hypothèses de clôture et intègre leur impact potentiel dans les états financiers. En particulier, les risques climatiques sont pris en compte lors de l'exécution des procédures de clôture telles que l'examen de la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles utilisées pour le calcul de l'amortissement, la revue des estimations et hypothèses concernant les tests de dépréciation des actifs et l'évaluation des risques pour déterminer le montant des provisions.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

3. Principes de consolidation et entités consolidées, mises en équivalence et non consolidées

PRINCIPES COMPTABLES

Filiales

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif, le résultat et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et opérations réciproques entre les sociétés contrôlées par le Groupe sont éliminés.

Les filiales sont les entités dont le Groupe a le contrôle. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les participations acquises dans ces entités sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles ne sont plus consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Entités mises en équivalence

Les intérêts du Groupe dans des entités mises en équivalence comprennent des intérêts dans des entreprises associées ou des coentreprises.

Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. La coentreprise est un partenariat conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets du partenariat et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de ses passifs.

Les intérêts du Groupe dans les entités associées et les coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont comptabilisés initialement au coût qui inclut les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prennent fin.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

3.1. Liste des sociétés consolidées

Les entités consolidées sont présentées ci-dessous :

	Exercice 2025			Exercice 2024		
Société	**Intérêt %**	**Contrôle %**	**Méthode de consolidation**	**Intérêt %**	**Contrôle %**	**Méthode de consolidation**
Doris Group	100,00%	100,00%	Société mère	100,00%	100,00%	Société mère
SEICO	-	-	NC	100,00%	100,00%	IG
Doris Engeneering Holding	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Engineering SAS	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Engeneering UK Ltd.	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Asset Management Holiding Ltd.	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ODE Renewables LLC	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ODE Asset Management Ltd.	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Inc	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Engenharia Angola Ltda	49,00%	49,00%	IG	49,00%	49,00%	IG
Doris Engineering Australia Pty Ltd	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Korea	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Windglaz	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
STAT Holding International Ltd.	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Technical Assistance Holding	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
STAT Marine Ltd	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
STAT Marine SAS	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Marine SAS	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG

3.2. Liste des sociétés mises en équivalence

Les entités mises en équivalence sont présentées ci-dessous :

	Exercice 2025			Exercice 2024			
Société	**Intérêt %**	**Contrôle %**	**Méthode de consolidation**	**Intérêt %**	**Contrôle %**	**Méthode de consolidation**	**Statut**
Géodynamique et structure	48,76%	48,76%	MEE	48,76%	48,76%	MEE	Entreprise associée
IESL Doris Limited	45,00%	45,00%	MEE	45,00%	45,00%	MEE	Co-entreprise
DORIS MMC Sdn Bhd	50,00%	50,00%	MEE	50,00%	50,00%	MEE	Co-entreprise
STAT Marine Nigeria	40,00%	40,00%	MEE	40,00%	40,00%	MEE	Co-entreprise
AWC Technology Ltd	-	-	-	50,00%	50,00%	MEE	Co-entreprise

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

3.3. Liste des sociétés non consolidées

Les entités non consolidées sont présentées ci-dessous :

	Exercice 2025			Exercice 2024		
Société	**Intérêt %**	**Contrôle %**	**Méthode de consolidation**	**Intérêt %**	**Contrôle %**	**Méthode de consolidation**
Océanide	24,98%	24,98%	NC	24,98%	24,98%	NC
DORIS Mozambique Lta	-	-	-	100,00%	100,00%	NC
PT Singgar DORIS (Indonésie)	50,00%	50,00%	NC	100,00%	100,00%	NC
CEJV (Kazakhstan)	25,00%	25,00%	NC	25,00%	25,00%	NC
DORIS Engineering Ghana Ltd	88,99%	88,99%	NC	90,00%	90,00%	NC
DORISAR (Argentine)	-	-	-	100,00%	100,00%	NC
Doris Engineering Ltd (Nigeria)	25,00%	25,00%	NC	-	-	-

Ces sociétés n'ont pas été consolidées sur la base des critères suivantes : (i) sociétés sans activité (DORIS Mozambique Lta, PT Singgar DORIS, DORIS Engineering Ghana Ltd. et DORISAR) et (ii) sociétés dont la contribution n'est pas significative aux bornes du groupe : CEJV et Océanide.

3.4. Regroupements d'entreprises

PRINCIPES COMPTABLES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le goodwill correspond à :

- *La juste valeur de la contrepartie transférée ; plus*
- *Le montant comptabilisé pour tout intérêt ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus*
- *Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins*
- *Le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.*

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

La contrepartie de l'acquisition est évaluée à la juste valeur, qui correspond à la somme des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs transférés, des passifs encourus ou pris en charge et des titres de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Lorsque la contrepartie transférée par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises comprend un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle correspondant à des instruments de dette sont portées au compte de résultat.

Les coûts liés à l'acquisition sont enregistrés en tant que charges lorsqu'ils sont engagés.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

À la date d'acquisition, le Groupe comptabilise les actifs acquis et les passifs pris en charge identifiables (actif net identifiable) des filiales, sur la base de leur juste valeur à cette même date (sauf exceptions). Les actifs et passifs comptabilisés pourront être ajustés pendant une période maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition, en fonction des nouvelles informations recueillies sur les faits et circonstances existant à la date d'acquisition.

Le Groupe n'a réalisé aucune opération de regroupement d'entreprises au sens de la norme IFRS 3 au cours de l'exercice 2025.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

4. Résultat opérationnel et flux liés à l'activité

4.1. Chiffre d'affaires

PRINCIPES COMPTABLES

Le chiffre d'affaires est comptabilisé conformément à la norme IFRS15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Les transactions étant conclues aux conditions habituelles de règlement, les prix n'incluent pas de composante de financement. L'ajout substantiel des prestations à fournir et l'augmentation du prix du contrat d'un montant qui reflète le prix de vente spécifique des services additionnels sont constitutifs d'un contrat distinct du précédent. Par contre, lorsque les prestations fournies ne sont pas distinctes de celles fournies dans le cadre du contrat initial, la modification donne lieu à un avenant et à un ajustement des produits comptabilisés à la date du changement.

Les principales activités du Groupe sont les suivantes :

Contrats d'ingénierie

Doris assure la conception d'une installation pour un client, une plateforme off-shore gazière par exemple, ainsi que toute alternative ou évolution de l'installation au cours du contrat. Dans ce cadre, DORIS veille à ce que l'installation conçue réponde aux spécifications fournies par le client et aux conditions optimales d'efficacité opérationnelle et de maintenance de cette dernière.

L'obligation de prestation consiste en la remise au client du dossier de conception. Dans la mesure où le dossier produit n'aurait pas d'utilisation alternative pour un autre client et où, en cas de résiliation anticipée, DORIS aurait un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée, le chiffre d'affaires est reconnu de manière étalée dans le temps. Le degré d'avancement d'un projet est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport aux coûts totaux attendus sur le projet.

Contrats de gestion d'actifs

DORIS est un prestataire de services de gestion d'installations telles que des installations off-shore gazières. DORIS peut intervenir en tant qu'opérateur en charge de l'installation de l'actif mais aussi de sa gestion opérationnelle, sauf en ce qui concerne la production. Dans le cadre d'un contrat, les missions de DORIS sont définies et valorisées chaque année. Le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation de DORIS, au fur et à mesure que celle-ci a lieu. Le chiffre d'affaires est donc reconnu au fur et à mesure que les services sont rendus.

Sous-traitance

Pour les deux activités, lorsque DORIS peut sous-traiter une partie des services rendus, il reste responsable vis-à-vis du client et demeure principal dans le cadre des opérations, si bien que le chiffre d'affaires est comptabilisé par DORIS pour sa totalité.

Technical Assistance

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

L'activité Technical Assistance est une activité de prestations de services dont les produits et les charges sont facturées mensuellement. Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la facturation aux clients et en tenant compte des périodes de réalisation des prestations.

4.1.1. Ventilation du chiffre d'affaires

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Ingénierie "oil & gas"	73 124	77 299
Assistance technique	27 720	25 741
Renouvelable	4 009	12 027
Asset Management	63 540	57 746
Digital & Consulting	396	1 523
Chiffre d'affaires	**168 789**	**174 336**

4.2. Charges opérationnelles

4.2.1. Achats consommés

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Achat d'études	(6 751)	(4 142)
Autres achats	(30)	(81)
Achats non stockés de matières et fournitures	(44 256)	(40 235)
Achats consommés	**(51 037)**	**(44 458)**

Les achats consommés concernent essentiellement les achats pour compte de l'activité d'Asset Management et varient selon les volumes d'achat pour comptes requis par l'exploitation et la maintenance des installations.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

4.2.2. Autres achats et charges externes

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Sous-traitance générale	(13 061)	(20 413)
Redevances de crédit-bail	(56)	(31)
Locations et charges locatives	(4 049)	(3 605)
Entretiens et réparations	(995)	(1 131)
Primes d'assurance	(1 151)	(1 351)
Divers	(106)	(100)
Personnel mis à disposition	(43)	-
Rémunération d'intermédiaires & honoraires	(11 996)	(9 934)
Publicités	(465)	(542)
Transports	(1 247)	(1 185)
Déplacements, missions	(1 499)	(1 590)
Frais postaux	(129)	(158)
Services bancaires	(100)	(116)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(44)	(47)
Autres charges externes	(3 982)	(4 080)
Autres achats et charges externes	**(38 924)**	**(44 283)**

La baisse du montant des AACE résulte essentiellement de la baisse du montant de la sous-traitance générale essentiellement pour DORIS Inc. (US) en lien avec la contraction de l'activité.

4.2.3. Charges de personnel et avantages du personnel

Charges de personnel

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Rémunérations du personnel	(48 467)	(54 829)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(15 403)	(14 748)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(3 026)	(3 396)
Coûts des services rendus	(133)	(48)
Participation des salariés	(725)	(672)
Charges de personnel	**(67 755)**	**(73 693)**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Effectif moyen

Effectif moyen	31/12/2025	31/12/2024
France	276	264
Europe dont Grande Bretagne	181	262
Amérique du Nord	33	54
Afrique	30	31
Asie	2	2
Océanie	11	14
Total	**533**	**627**

Avantages du personnel

PRINCIPES COMPTABLES

Avantages du personnel à court terme

Les avantages à court terme du personnel sont comptabilisés en charges lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer s'il a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

Régimes à prestations définies

Les régimes de retraite à prestations définies désignent les régimes pour lesquels une entité s'engage formellement ou par obligation implicite sur un montant ou un niveau de prestations et supporte donc le risque à moyen ou long terme.

Régimes à cotisations définies

Les régimes de retraite à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du Groupe se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais qui ne comportent aucun engagement du Groupe sur le niveau des prestations fournies.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes applicables au Groupe

Les engagements du Groupe envers ses salariés en matière d'indemnités de départ en retraite constituent un régime à prestations définies. Les engagements au titre des plans à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles sur la base de la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en tenant compte des perspectives d'évolution de salaires et des conditions économiques.

Les indemnités versées aux salariés de DORIS Group et DORIS France sont basées sur les droits de ces derniers au regard de la Convention Collective applicable aux salariés des Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs-Conseils et des Sociétés de Conseils (Syntec).

Celles des salariés de la société Géodynamique et Structure sont basées sur les dispositions de la Convention Collective Nationale des Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise des Travaux Publics.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Les salariés des sociétés DORIS Marine, DOTAH et STAT Marine ne relèvent d'aucune convention collective prévoyant de dispositions spécifiques en matière d'indemnités de fin de carrière ; dès lors, les indemnités sont calculées conformément aux dispositions légales en vigueur du Code du travail.

En dehors des IFC, il n'y a pas d'autres régimes à prestations définies applicables au groupe.

Certains de ces engagements sont financés. L'actif de financement est composé exclusivement de contrats d'assurance couvrant les obligations envers les retraités. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture et viennent en déduction de l'obligation brute (DBO) pour ne laisser apparaître au passif du bilan que la charge nette restant à financer par l'entreprise. Ce traitement a été adopté conformément aux dispositions normatives à travers une correction d'erreur telle que décrite en note 2.1.

Les hypothèses actuarielles retenues pour la détermination de la provision pour indemnité de départ à la retraite sont :

Hypothèses - Entités Doris Group	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3,90%	3,11%
Taux de revalorisation des salaires	2%	2%

Hypothèses - Entités STAT	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3,80%	3,25%
Taux de revalorisation des salaires	3%	3%

L'évaluation repose également sur des hypothèses démographiques (turnover déterminé à partir des taux de rotation des effectifs et des tables de mortalité, âge de départ à la retraite…)

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Les variations des indemnités de départ à la retraite se présentent comme suit :

Avantages du personnel *(En milliers d'euros)*	
Au 1er janvier 2024 - Corrigé	**874**
Dont juste valeur passif	*2 302*
Dont juste valeur actif	*(1 428)*
Coût des services rendus	120
Charge d'intérêts	161
Rendement des actifs de régime	-
Prestations payées	(72)
Ecarts reconnus en autres éléments du résultat global	(54)
Ecarts sur rendement	-
Autres	51
Au 31 décembre 2024 - Corrigé	**1 080**
Dont juste valeur passif	*2 524*
Dont juste valeur actif	*(1 443)*
Coût des services rendus	136
Charge d'intérêts	73
Rendement des actifs de régime	(45)
Prestations payées	-
Ecarts reconnus en autres éléments du résultat global	234
Ecarts sur rendement	3
Autres	(1)
Au 31 décembre 2025	**1 481**
Dont juste valeur passif	*2 969*
Dont juste valeur actif	*(1 488)*

La sensibilité de l'évaluation actuarielle se présente comme suit :

Variable Variation - Entités Doris Group	Variation	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'inflation	-1,0%	2 510	2 106
	+1,0%	3 134	2 672
Profils de carrière	-1,0%	2 516	2 111
	+1,0%	3 127	2 665
Courbes de taux	-0,5%	2 955	2 510
	+0,5%	2 656	2 236

Variable Variation - Entités STAT	Variation	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'inflation	-1,0%	123	-
	+1,0%	151	-
Profils de carrière	-1,0%	123	-
	+1,0%	150	-
Courbes de taux	-0,5%	143	-
	+0,5%	129	-

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

4.2.4. Dotations aux provisions et dépréciations

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(110)	(29)
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(2 964)	(2 933)
Dot. aux provisions d'exploitation	(605)	(566)
Dot./dép. des actifs circulants	(0)	(352)
Rep./provisions d'exploitation	746	359
Rep./dép. des créances (actif circulant)	516	29
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	**(2 417)**	**(3 492)**

Les dotations aux provisions et dépréciations s'entendent nettes des reprises non utilisées.

4.2.5. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Gains de change sur opérations	1 057	
Autres produits	271	639
Autres produits opérationnels	**1 328**	**639**
Part. résultat /opérat. commun perte	(1 002)	-
Pertes de change sur opérations	(638)	
Autres charges	(1 028)	(781)
Autres charges opérationnelles	**(2 668)**	**(781)**

L'essentiel des Autres charges opérationnelles concernent la liquidation d'ODE Ltd. (y compris la sortie du périmètre d'ODE Norg Africa en Egypte) et, dans une moindre mesure, la liquidation d'AWC Technology Ltd. (UK).

4.2.6. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants du groupe regroupent les éléments inhabituels et significatifs de nature à affecter la pertinence du suivi de la performance économique du groupe.

La société ODE Ltd., détenue en totalité par DORIS Group SA via ODE Group Ltd (renommée DORIS Asset Management Holding Ltd.), a été placée sous administration judiciaire le 20 mai 2024, puis liquidée le 19 août 2025, ce qui a entrainé la perte de contrôle de cette société et, de sa filiale ODE North Africa (Egypte) et donc sa déconsolidation. La déconsolidation d'ODE Ltd et de ODE North Africa a été comptabilisée dans les comptes 2024. Les créances vis-à-vis de ces entités avaient également été dépréciées à hauteur de leur valeur recouvrable dans les comptes 2024. La liquidation définitive de la société a généré un produit de 963 k€

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

comptabilisé dans le compte de résultat 2025., pour 963 K€ a été constaté dans les le compte de résultat de l'exercice 2025.

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Autres produits opérationnels	10	67
Rep. dép. actif circulant - non courant	963	147
Autres reprises - non courant	344	-
Autres produits opérationnels	**1 317**	**214**
VNC des titres conso cédés	-	12 076
VNC des immo. corp. cédées	-	(14)
VNC des titres cédés	-	(7 325)
VNC d'autres éléments d'actif cédés	-	(3 840)
Autres charges opérationnelles	(4)	(1 881)
Dot. aux prov. - non courant	(337)	(2 261)
Dot. dép. actif circulant - non courant	-	(963)
Autres charges opérationnelles	**(341)**	**(4 208)**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

5. Résultat financier

PRINCIPES COMPTABLES

Le résultat financier englobe pour l'essentiel les charges d'intérêts sur les emprunts, constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Par ailleurs, il inclut les intérêts sur la dette de loyers déterminée conformément à IFRS 16 sur l'ensemble des contrats de location (hors exemption) ainsi que la charge de désactualisation des passifs des régimes à prestation définie.

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois) Corrigé
Charges d'intérêts sur emprunt	(1 136)	(904)
Revenus des équivalents de trésorerie	193	142
Coût de l'endettement financier net	**(944)**	**(762)**
Dividendes	93	36
Revenus actifs financiers hors équivalents de trésorerie	28	15
Gains de change	919	3 198
Autres produits financiers	209	310
Reprises sur provisions financières	63	-
Reprises sur dépréciations des actifs financiers	163	175
Autres produits financiers	**1 487**	**3 733**
Pertes/ actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	(5)	-
Pertes de change	(1 124)	(2 210)
Autres charges financières	(165)	(29)
Dotations aux provisions financières	(28)	(161)
Autres charges financières	**(1 322)**	**(2 400)**
Résultat financier	**(779)**	**571**

Une correction d'erreur relative à l'exercice 2024 a été comptabilisée sur la ligne « Dotations aux provisions financières », pour un montant de -90K€.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

6. Impôt sur le résultat

PRINCIPES COMPTABLES

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. La charge d'impôt est calculée selon les lois fiscales en vigueur, ou pratiquement en vigueur à la date de clôture dans les pays où la Société et ses filiales opèrent.

Le montant de l'impôt exigible dû (ou à recevoir) est déterminé sur la base de la meilleure estimation du montant d'impôt que le Groupe s'attend à payer (ou à recevoir) reflétant, le cas échéant, les incertitudes qui s'y rattachent.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée des comptes sociaux des sociétés françaises, est analysée par le Groupe comme constituant de l'impôt sur le résultat.

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Si l'impôt exigible ou l'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est incluse dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés sur la base des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs au bilan et leurs valeurs fiscales respectives (sauf exceptions).

L'incidence sur les actifs et passifs d'impôts différés d'une modification des taux d'imposition et des lois fiscales est généralement comptabilisée en produit/charge fiscale sur la période pendant laquelle la modification est pratiquement entrée en vigueur. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon les taux d'imposition attendus pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur, ou pratiquement en vigueur, à la date de clôture.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Les bénéfices futurs imposables sont évalués par rapport au renversement des différences temporelles imposables. Si le montant des différences temporelles ne suffit pas à comptabiliser l'intégralité d'un actif d'impôt différé, les bénéfices futurs imposables, ajustés du renversement des différences temporelles, sont évalués par rapport au plan d'activité de chacune des filiales du Groupe. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de bénéfices futurs imposables augmente.

Les actifs d'impôt différé non reconnus sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés, s'il devient probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES RETENUES PAR LA DIRECTION

Le jugement de la Direction est nécessaire pour déterminer dans quelle mesure les déficits fiscaux pourront être récupérés par le Groupe entraînant la comptabilisation d'un actif d'impôts

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

différés. En évaluant la comptabilisation des actifs d'impôts différés, la Direction examine s'il est plus probable qu'improbable, que ceux-ci soient utilisés. In fine, les actifs d'impôts différés seront utilisés si un bénéfice imposable suffisant, ajusté du renversement des différences temporelles, est disponible pendant les périodes au cours desquelles les différences temporelles deviendront déductibles. Les estimations du bénéfice imposable et des utilisations des reports de pertes fiscales sont établies sur la base des prévisions de résultat découlant du budget, du plan à moyen terme et, si nécessaire, sur la base de prévisions supplémentaires.

6.1. Charge d'impôt sur le résultat

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois) Corrigé
Impôt exigible	(2 190)	(2 101)
Autres CIR non reclassables produit ou ch. d'impôts ou économies d'impôts	177	244
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	733	256
Carry-back	-	9
Impôt exigible	**(1 281)**	**(1 592)**
Impôts différés	(171)	(634)
Impôt différé	**(171)**	**(634)**
Impôt sur le résultat	**(1 451)**	**(2 226)**

6.2. Analyse des impôts différés au bilan

Impôts différés par nature *(En milliers d'euros)*	31/12/2023	Variation sur réserves	Variation sur résultat	31/12/2024	Variation sur réserves	Variation sur résultat	31/12/2025
Décalages temporaires fiscaux	1 978	(1 370)	(540)	68	543	(92)	519
Correction social	102	2	(30)	74	(79)	171	165
Participation	145	-	23	168	-	13	181
Charges à répartir IDA	6	-	-	6	-	(2)	3
Ajustements intercos	123	(6)	(21)	96	(4)	(254)	(162)
Compensation IDA/IDP	(141)	-	-	(141)	-	-	(141)
IFRIC21	(5)	-	4	(1)	-	(2)	(3)
IFRS 16	(46)	3	23	(20)	(7)	(1)	(28)
Limitation des ID actif	(1 393)	1 319	65	(10)	-	(1)	(11)
Autres provisions non déductibles	112	0	(156)	(44)	66	(7)	15
compensation IDP/IDA	141	-	-	141	-	-	141
Dérivés de change	-	-	(5)	(5)	5	-	-
Provisions règlementées					-	1	1
	1 022	(52)	(638)	332	523	(174)	681
Dont impôts différés actifs	*1 107*			*672*			*952*
Dont impôts différés passifs	*85*			*340*			*271*

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

6.3. Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt théorique

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois) Corrigé
Taux d'imposition théorique	**25,00%**	**25,00%**
Résultat net		
Attribuable aux propriétaires de la société	4 161	1 567
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(491)	398
Quote-part de résultat net dans les sociétés mises en équivalence	(550)	(885)
Résultat consolidé après impôt des sociétés intégrées	**3 120**	**1 080**
Impôt exigible	(1 281)	(1 592)
Impôt différé	(171)	(634)
Impôt sur le résultat	**(1 451)**	**(2 226)**
Résultat consolidé avant impôt des sociétés intégrées	**4 571**	**3 306**
Impôt théorique (au taux d'imposition de la société consolidante)	**(1 143)**	**(826)**
Déficits non activés	947	93
Différences permanentes	(1 959)	(1 782)
Crédit d'impôt	177	101
Effet de changement de taux d'impôt	(85)	37
Autres	611	151
Impôt effectif	**(1 451)**	**(2 226)**

6.4. Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Au 31 décembre 2025, la totalité des actifs d'impôt différé potentiels a été reconnue par le Groupe compte tenu des passifs d'impôt différé disponibles et des perspectives de bénéfices imposables futurs, à l'exception des montants suivants : (i) 7,5 M€ non reconnus au bilan de la société DORIS France (ii) 2,3 M€ non reconnus au bilan de la société DORIS Inc. (USA).

6.5. Intégration fiscale

Le Groupe comprend un groupe d'intégration fiscale composé de Doris Group SA (société mère), Doris Engineering SAS, Doris Engineering Holding et WindGlaz.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

7. Goodwill

PRINCIPES COMPTABLES

À la date d'acquisition, le goodwill est évalué conformément aux normes comptables applicables aux regroupements d'entreprises, tel que décrit en note 3.4.

Le goodwill n'est pas amorti, mais il est soumis à un test de dépréciation à chaque fin d'exercice, ou dès lors que des événements ou un changement de situation indiquent qu'il pourrait subir une perte de valeur.

Les pertes de valeur affectant le goodwill ne peuvent pas être reprises.

Les goodwill relatifs aux regroupements d'entreprises intervenus avant la date de transition avaient été intégralement amortis selon le référentiel comptable français. Conformément à l'option retenue par le Groupe de ne pas retraiter rétrospectivement les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition, aucun goodwill n'était comptabilisé au bilan du Groupe à la date de transition, soit au 1er janvier 2023.

En octobre 2023, le Groupe a acquis 100 % du capital de la société Windglaz pour un montant de 350 milliers d'euros, générant un goodwill de 216 milliers d'euros. Toutefois, cette entité n'a été consolidée dans les états financiers du Groupe qu'à compter de l'exercice 2024.

Au cours de l'exercice 2025, aucune nouvelle opération de regroupement d'entreprises au sens de la norme IFRS 3 n'a été réalisée.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

8. Autres immobilisations incorporelles

PRINCIPES COMPTABLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels qui sont amortis en mode linéaire sur une durée de 1 à 3 ans.

Elles sont comptabilisées initialement :

- *En cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition ;*
- *En cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle ;*
- *En cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.*

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

Valeurs brutes *(En milliers d'euros)*	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Fonds commercial	Autres immobilisations incorporelles	Valeurs brutes
Valeur brute au 31 décembre 2024	**123**	**255**	**91**	**3 278**	**3 747**
Variations de périmètre	-	-	-	-	**-**
Acquisitions	13	139	-	56	**208**
Cessions	-	(25)	-	-	**(25)**
Reclassements	-	-	-	-	**-**
Ecarts de conversion	-	(28)	-	-	**(28)**
Valeur brute au 31 décembre 2025	**136**	**342**	**91**	**3 334**	**3 903**

Amortissements et dépréciations *(En milliers d'euros)*	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Fonds commercial	Autres immobilisations incorporelles	Amortissements et dépréciations
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2024	**(122)**	**(176)**	**(91)**	**(3 260)**	**(3 649)**
Variations de périmètre	-	-	-	-	**-**
Dotations	(4)	(51)	-	(55)	**(110)**
Reprises	-	25	-	-	**25**
Cessions	-	-	-	-	**-**
Reclassements	-	-	-	-	**-**
Ecarts de conversion	-	17	-	-	**17**
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2025	**(126)**	**(185)**	**(91)**	**(3 315)**	**(3 717)**

Valeurs nettes *(En milliers d'euros)*	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Fonds commercial	Autres immobilisations incorporelles	Valeurs nettes
Valeur nette au 31 décembre 2024	**1**	**79**	**-**	**18**	**98**
Valeur nette au 31 décembre 2025	**10**	**157**	**-**	**19**	**186**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

9. Immobilisations corporelles

PRINCIPES COMPTABLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des amortissements et dépréciations éventuelles cumulés. Le coût inclut les frais accessoires directement attribuables à l'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties en appliquant l'approche par composants selon le mode linéaire ou dégressif, sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- *Agencements et aménagements : 7 à 15 ans ;*
- *Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 10 ans ;*
- *Mobilier : 5 à 10 ans ;*
- *Matériel de transport : 4 à 5 ans ;*
- *Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans.*

Valeurs brutes *(En milliers d'euros)*	Terrains	Constructions	Inst. techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau	Matériel informatique	Valeurs brutes
Valeur brute au 31 décembre 2024	**1 360**	**5 765**	**5 432**	**4 644**	**1 183**	**3 328**	**21 712**
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	**-**
Acquisitions	-	-	18	33	9	203	**263**
Cessions	-	-	(34)	(5)	(1)	(22)	**(62)**
Sortie de contrat	-	-	-	-	(112)	(28)	**(140)**
Reclassements	-	-	-	-	-	-	**-**
Ecarts de conversion	-	(16)	(28)	(533)	(20)	(26)	**(622)**
Valeur brute au 31 décembre 2025	**1 360**	**5 749**	**5 388**	**4 140**	**1 059**	**3 455**	**21 150**
	-	-	-	-	-	-	-

Amortissements et dépréciations *(En milliers d'euros)*	Terrains	Constructions	Inst. techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau	Matériel informatique	Amortissements et dépréciations
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2024		**(4 017)**	**(3 254)**	**(3 911)**	**(764)**	**(3 064)**	**(15 009)**
Variations de périmètre		-	-	-	-	-	**-**
Dotations		(396)	(517)	(5)	(105)	(193)	**(1 216)**
Cessions		-	34	(169)	-	-	**(135)**
Sortie de contrat		-	-	-	113	28	**141**
Reclassements		-	-	-	-	-	**-**
Ecarts de conversion		3	24	454	16	23	**520**
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2025		**(4 410)**	**(3 713)**	**(3 631)**	**(739)**	**(3 184)**	**(15 677)**
	-	-	-	-	-	-	-

Valeurs nettes *(En milliers d'euros)*	Terrains	Constructions	Inst. techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau	Matériel informatique	Valeurs nettes
Valeur nette au 31 décembre 2024	**1 360**	**1 748**	**2 178**	**734**	**419**	**264**	**6 703**
Valeur nette au 31 décembre 2025	**1 360**	**1 339**	**1 674**	**509**	**320**	**270**	**5 473**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

10. Contrats de location

PRINCIPES COMPTABLES

Selon IFRS 16, un contrat ou une partie de contrat est ou contient une location s'il accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date de début du contrat de location. L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, puis ensuite au coût diminué de tout amortissement et de toute perte de valeur cumulée, le montant pouvant être ajusté en fonction de certaines réévaluations du passif de loyers.

La dette de loyers est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers dus non encore payés à la date de début du contrat. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal (sur la base des durations et non des maturités). C'est ce dernier taux que le Groupe utilise généralement en tant que taux d'actualisation.

La durée du contrat retenue pour calculer la dette de location est déterminée sur la base de l'analyse économique des éventuelles options de résiliation anticipée, d'extension, de renouvellement et d'achat de l'actif sous-jacent incluses dans la durée exécutoire du contrat.

Elle est réévaluée en cas de modification des loyers futurs suite à un changement d'indice ou de taux, ou, le cas échéant, en cas de réévaluation par le Groupe de l'exercice d'une option d'achat ou d'une option de résiliation.

La dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements minimaux non encore versés ainsi que des paiements liés aux options que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer. La dette de loyers est ensuite augmentée de la charge d'intérêts.

Conformément aux exemptions offertes par IFRS 16, le Groupe a décidé de ne pas retraiter les contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 1 an ou portant sur des actifs de faible valeur. Ces contrats sont ainsi constatés en « Autres achats et charges externes ».

Les principaux contrats de location du Groupe portent sur des biens immobiliers. Les loyers relatifs aux contrats de location exclus du champ d'application de la norme IFRS 16 ainsi que les paiements variables, non pris en compte lors de l'évaluation initiale de la dette, sont comptabilisés en charges opérationnelles.

ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES RETENUES PAR LA DIRECTION

Le jugement des opérationnels est nécessaire pour déterminer les dates de sortie des contrats de location compte tenu des options de résiliation ou de renouvellement prévues dans le cadre de certains contrats de location immobilière.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

10.1. Droits d'utilisation

Valeurs brutes *(En milliers d'euros)*	Droit au bail	Constructions	Installations tech, matériel & outillage	Matériel de transport	Valeurs brutes
Valeur brute au 31 décembre 2024	**-**	**9 609**	**104**	**15**	**9 728**
Variations de périmètre	-	-	-	-	**-**
Acquisitions	-	502	55	51	**609**
Cessions	-	(2)	-	-	**(2)**
Sortie de contrat	-	(282)	-	(16)	**(298)**
Reclassements	0	(413)	8	26	**(378)**
Ecarts de conversion	(0)	(140)	-	1	**(139)**
Valeur brute au 31 décembre 2025	**0**	**9 273**	**168**	**78**	**9 519**

Amortissements et dépréciations *(En milliers d'euros)*	Amt/Dép. droit au bail	Constructions	Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	Amt/Dép. Matériel transport	Amortissements et dépréciations
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2024	**-**	**(2 749)**	**(44)**	**(11)**	**(2 803)**
Dotations	-	(1 541)	(23)	(11)	**(1 576)**
Ecarts de conversion	1	50	-	-	**51**
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2025	**(0)**	**(3 892)**	**(71)**	**(9)**	**(3 973)**

Valeurs nettes *(En milliers d'euros)*	Droit au bail	Constructions	Installations tech, matériel & outillage	Matériel de transport	Valeurs nettes
Valeur nette au 31 décembre 2024	**-**	**6 860**	**60**	**4**	**6 925**
Valeur nette au 31 décembre 2025	**0**	**5 381**	**96**	**69**	**5 546**

10.2. Dettes de loyer

Dettes de location courantes et non courantes *(En milliers d'euros)*	Dettes de location	Total
Au 31 décembre 2024	**9 821**	**9 821**
dont classé en passifs non courants	*7 932*	***7 932***
dont classé en passifs courants	*1 889*	***1 889***
Variations de périmètre	-	**-**
Augmentation	613	**613**
Diminution	(1 984)	**(1 984)**
Reclassements	-	**-**
Sortie de contrat	(119)	**(119)**
Ecarts de conversion	(365)	**(365)**
Au 31 décembre 2025	**7 964**	**7 964**
dont classé en passifs non courants	*5 848*	***5 848***
dont classé en passifs courants	*2 116*	***2 116***

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

En milliers d'euros	Échéance au 31 décembre 2025			
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes de location non courantes	-	4 797	1 051	**5 848**
Dettes de location courantes	2 116	-	-	**2 116**
Total dettes de location	**2 116**	**4 797**	**1 051**	**7 964**

En milliers d'euros	Échéance au 31 décembre 2024			
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes de location non courantes	-	6 228	1 705	**7 933**
Dettes de location courantes	1 889	-	-	**1 889**
Total dettes de location	**1 889**	**-**	**1 705**	**9 821**

10.3. Contrats exemptés

La charge de location des contrats exemptés de l'application d'IFRS 16 est la suivante :

- Exercice 2024 : 338 milliers d'euros ;
- Exercice 2025 : 41 milliers d'euros.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

11. Dépréciation des goodwill et des immobilisations

PRINCIPES COMPTABLES

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par an et dès lors que des événements ou un changement de situation indiquent qu'elles pourraient subir une perte de valeur. Les autres immobilisations sont soumises à un test de dépréciation dès lors que des événements ou un changement de situation indiquent qu'elles pourraient subir une perte de valeur. Ces événements ou situations sont liés à des changements importants et défavorables qui ont une incidence sur l'environnement économique et sur les hypothèses ou objectifs définis au moment de l'acquisition.

ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES RETENUES PAR LA DIRECTION

Les hypothèses, jugements et estimations sur lesquelles se fondent les tests de valeur sont les principales hypothèses retenues pour l'estimation des valeurs recouvrables dans le calcul de la valeur d'utilité (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, flux de trésorerie attendus) qui dépendent de l'appréciation du contexte économique et financier.

Hormis, le goodwill constaté lors de l'acquisition de Windglaz en 2024, pour un montant de 216K€, le bilan du Groupe n'inclut aucun goodwill ou autre actif avec une durée d'utilité indéterminée depuis le 1er janvier 2023.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au titre des autres immobilisations faisant l'objet d'un amortissement.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

12. Participations dans les entreprises mises en équivalence

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Valeur comptable des titres mis en équivalence au 1er Janvier	3 230	2 577
Distribution de dividendes	(333)	(261)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	550	885
Augmentation de capital	-	-
Sortie de titres	204	-
Réévaluation des passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	-
Reclassement	0	(1)
Ecarts de conversion	9	29
Valeur comptable des titres de participations à la clôture	**3 670**	**3 230**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

13. Autres actifs financiers non courants

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Titres de participation	556	568
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	832	1 227
Autres créances - non courant	92	4 742
Valeurs brutes	**1 480**	**6 537**

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dépréciations des titres	(410)	(410)
Dép. prêts, cautionnements et autres créances - non courant	(483)	(493)
Dép. autres créances - non courant	(92)	(4 700)
Dépréciations	**(986)**	**(5 603)**
Autres actifs financiers non courants, y compris dérivés	**495**	**934**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

14. Créances clients et autres actifs courants

PRINCIPES COMPTABLES

Comptabilisation : les créances clients, étant généralement exigibles sous un an, sont initialement comptabilisées pour leur valeur nominale puis évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations éventuelles (le cas échéant).

Dépréciation : la politique de dépréciation des créances clients et comptes rattachés est conforme au modèle des pertes attendues d'IFRS 9 et s'appuie notamment sur une analyse de l'antériorité des créances ainsi que sur un examen individuel du risque de non-recouvrement. Cet examen prend en compte deux facteurs qui minorent significativement le risque d'impayé. D'abord, tous les clients importants de DORIS sont des entreprises reconnues et pour nombre d'entre elles, cotées sur des marchés financiers régulés et/ou des entreprises majeures dans leur secteur d'activité (industrie énergétique conventionnelle ou renouvelable, EPC Contractors, chantiers navals etc.). Ensuite, les secteurs d'activité dans lesquels DORIS opère peuvent générer des délais de paiement importants sans qu'ils ne se traduisent par des impayés. Par ailleurs, si un impayé est constaté, il résulte généralement de conditions exceptionnelles techniques ou géologiques défavorables à un client sans que ces conditions ne soient duplicables à d'autres clients. Ces situations ne peuvent donc pas faire l'objet d'un traitement statistique.

14.1. Créances clients

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Clients et comptes rattachés	27 371	34 113
Factures à établir	15 210	16 714
Valeur brute	**42 581**	**50 827**

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dép. clients et comptes rattachés	(1 453)	(3 067)
Dépréciation	**(1 453)**	**(3 067)**
Créances clients	**41 127**	**47 760**

En milliers d'euros	31/12/2025 Total	Non échues	Echues et non dépréciées 1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 180 jours	181 à 360 jours	au-delà de 360 jours
Clients et comptes rattachés	25 918	9 222	6 090	3 095	2 345	3 057	1 057	1 052
Factures à établir	15 210	15 210	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes	**41 127**	**24 432**	**6 090**	**3 095**	**2 345**	**3 057**	**1 057**	**1 052**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

En milliers d'euros	31/12/2024 Total	Non échues	Echues et non dépréciées 1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 180 jours	181 à 360 jours	au-delà de 360 jours
Clients et comptes rattachés	31 046	10 385	12 581	4 558	1 547	1 974	-	-
Factures à établir	16 714	16 714	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes	**47 760**	**27 099**	**12 581**	**4 558**	**1 547**	**1 974**	**-**	**-**

14.2. Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des part. - courant	-	-
Titres immobilisés (HTM - courants)	20	21
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	186	715
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	159	103
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	14	-
Créances sur personnel & org. sociaux	347	768
Créances fiscales - hors IS - courant	2 531	2 293
Autres créances - courant	1 171	455
Charges constatées d'avance	2 495	3 201
Valeur brute	**6 923**	**7 556**

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dép. prêts & autres - courant	-	(546)
Dépréciation	**-**	**(546)**
Autres actifs courants	**6 923**	**7 010**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

15. Dettes fournisseurs et autres passifs courants

PRINCIPES COMPTABLES

Les dettes fournisseurs et autres passifs courants sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les fournisseurs et comptes rattachés, autres créditeurs et charges à payer sont généralement exigibles sous un an, de sorte que leur valeur nominale se rapproche de leur juste valeur.

15.1. Dettes fournisseurs

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dettes fournisseurs	9 584	10 465
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	105	105
Factures non parvenues	6 434	14 309
Dettes fournisseurs	**16 122**	**24 880**

15.2. Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Clients - Avances et acomptes reçus	779	2 928
Clients - Avoirs et RRR	265	214
Dettes sociales - courant	10 938	9 761
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	6 896	6 967
Dividendes à payer	-	31
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	1 762	1 109
Autres dettes - courant	1 068	2 090
Autres passifs courants	**21 708**	**23 100**

15.3. Autres passifs non courants

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dettes s/ acquis. d'immo. - non courant	164	157
Autres passifs non courants	**164**	**157**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

16. Capitaux propres

16.1. Capital social et primes d'émission

En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Au 31 décembre 2024	222 464	16,00 €	3 559 424 €
Au 31 décembre 2025	222 464	16,00 €	3 559 424 €

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

17. Instruments financiers – Justes valeurs et gestion des risques

PRINCIPES COMPTABLES

Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date à laquelle le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Un actif financier (sauf s'il s'agit d'une créance client sans composante financement significative) ou un passif financier est initialement évalué à la juste valeur plus ou moins, pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les coûts de transaction directement liés à son acquisition ou son émission. Une créance client sans composante financement significative est initialement évaluée au prix de transaction. Les méthodes de valorisation appliquées pour les instruments financiers de DORIS sont toutes de catégorie de niveau 1 ou 2 (pas de niveau 3).

Classement et évaluation ultérieure

Actifs financiers

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – instrument de dette, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – titre de capitaux propres, ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale, sauf si le Groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concernés est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement de modèle économique.

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- *Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ; et*
- *Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.*

Un instrument de dette est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- *Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ; et*
- *Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.*

Le Groupe ne dispose pas d'actif financier comptabilisé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou par le biais du compte de résultat, à l'exception des instruments dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comme décrit précédemment sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. C'est notamment le cas de l'ensemble des actifs financiers dérivés. Le Groupe a des instruments de couverture de change qui sont qualifiés d'instruments dérivés et comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Un passif financier est classé en tant que passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est classé comme détenu à des fins de transactions, qu'il s'agisse d'un dérivé ou qu'il soit désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes nets qui en résultent, prenant en compte les charges d'intérêts, sont comptabilisés en résultat. Les autres passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout profit ou perte lié à la décomptabilisation est enregistré en résultat.

Les seuls passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat par le Groupe sont les passifs financiers dérivés.

Décomptabilisation

Actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque :

- *Les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent, ou*
- *Lorsqu'il transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle :*

✓ *Soit la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés, ou*

✓ *Lorsqu'il ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages, et ne conserve pas le contrôle sur l'actif financier.*

Le Groupe n'a pas conclu de transactions d'affacturage dans lesquelles il transfère des actifs comptabilisés dans son état de la situation financière.

Passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration. Le Groupe décomptabilise également un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie du passif modifié sont substantiellement différents, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à la juste valeur selon les conditions modifiées.

Cette situation n'a pas trouvé à s'appliquer dans les comptes présentés.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

17.1. Classifications comptables et justes valeurs

A l'exception des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à leur juste valeur par résultat, l'ensemble des actifs et passifs financiers du Groupe est comptabilisé au coût amorti. Le tableau ci-dessous ne comprend pas d'information quant à la juste valeur de ces instruments financiers dans la mesure où leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

			Valeur comptable	
En milliers d'euros	**Catégories IFRS 9**	**Hiérarchie**	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Autres actifs financiers non courants	Au coût amorti	Niv. 2	495	934
Créances clients	Au coût amorti	Niv. 2	41 127	47 760
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti	Niv. 1	19 022	21 941
Total actifs financiers			**60 644**	**70 634**
Dettes financières non courantes	Au coût amorti	Niv. 2	92	1 672
Dettes financières courantes	Au coût amorti	Niv. 2	2 130	3 217
Dettes fournisseurs	Au coût amorti	Niv. 2	16 122	24 880
Total passifs financiers			**18 345**	**29 768**

17.2. Gestion des risques financiers

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à maintenir un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

17.2.1. Risque lié aux taux d'intérêt

Le groupe considère le risque de taux d'intérêt comme faible car (i) le groupe n'emprunte qu'à taux fixe et (ii) les emprunts ne sont souscrits que par des entités situées dans des pays avec des monnaies considérées comme stable et des taux d'inflation maîtrisés auprès d'institutions financières localisées dans ces mêmes pays

17.2.2. Risque de crédit

Le groupe peut être exposé à un risque de crédit de la part de certains clients en raison de la complexification de leurs processus de règlement qui allongent les délais de règlements réels au-delà des délais de règlement contractuels.

Dans certains pays où le groupe opère, les contrôles des changes (réglementation de conversion en une devise convertible d'un encaissement dans une devise non-convertible locale) mis en place par les autorités locales peuvent aussi allonger les délais de paiements

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

réels, c'est-à-dire le délai effectif entre le moment où le groupe acquiert le droit de facturer un client et celui où elle dispose des fonds dans la devise et sur le compte bancaire de son choix.

17.2.3. Risque lié au taux de change

Le groupe considère qu'il est exposé à un risque de taux de change car, du fait de son activité, il est amené à opérer – donc à disposer de revenus, de coûts, d'actifs et de passifs – dans des pays où les monnaies peuvent faire l'objet de dévaluation et où les outils de couverture de change ne sont pas disponibles.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

18. Emprunts et dettes financières

18.1. Endettement financier net

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières, déduction faite du montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

		Flux ayant un effet sur la trésorerie			Flux sans effet sur la trésorerie				
En milliers d'euros	31/12/2024	Augmentation	Diminution	Variation de la période	Nouveaux contrats	Résiliations de contrats	Reclassements	Ecarts de conversion	31/12/2025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 773	-	(2 989)	-	-	-	(1)	-	1 783
Dettes de location	9 821	-	(1 965)	(15)	609	(119)	-	(367)	7 964
Dettes financières diverses	61	7	-	(13)	-	-	-	-	55
Découverts bancaires	55	-	-	329	-	-	-	-	384
Total dette brute	**14 710**	**7**	**(4 954)**	**301**	**609**	**(119)**	**(1)**	**(367)**	**10 186**
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	**(21 941)**	**-**	**-**	**1 655**	**-**	**-**	**708**	**524**	**(19 022)**
Total endettement financier net	**(7 231)**	**7**	**(4 954)**	**1 957**	**609**	**(119)**	**707**	**158**	**(8 836)**
Dettes financières non courantes	*1 672*								*92*
Dettes de location non courantes	*7 932*								*5 848*
Dettes financières courantes	*3 217*								*2 130*
Dettes de location courantes	*1 889*								*2 116*

18.2. Endettement financier brut

En milliers d'euros	31/12/2025		31/12/2024	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 691	92	3 101	1 672
Dettes de location	2 116	5 848	1 889	7 932
Dettes financières diverses	55	(0)	61	-
Découverts bancaires	384	-	55	-
Total dettes financières et dettes de location	**4 246**	**5 940**	**5 106**	**9 604**

18.3. Structure de la dette du groupe

La composition des taux d'intérêt du portefeuille total de la dette financière est la suivante :

La totalité des dettes, y compris les dettes de location sont en taux fixes au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2025.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

18.4. Calendrier de remboursement de la dette

	Échéance au 31 décembre 2025			
En milliers d'euros	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 691	92	-	**1 783**
Dettes de location	2 116	4 797	1 051	**7 964**
Dettes financières diverses	33	22	-	**55**
Découverts bancaires	384	-	-	**384**
Total dettes financières	**4 224**	**4 911**	**1 051**	**10 186**

	Échéance au 31 décembre 2024			
En milliers d'euros	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 116	1 657	-	**4 773**
Dettes de location	1 889	6 228	1 705	**9 821**
Dettes financières diverses	46	15	-	**61**
Découverts bancaires	55	-	0	**55**
Total dettes financières	**5 106**	**7 900**	**1 705**	**14 710**

18.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

PRINCIPES COMPTABLES

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des disponibilités et de dépôts à terme, diminués des concours bancaires courants.

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Disponibilités	19 022	21 941
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	**19 022**	**21 941**
Concours bancaires (trésorerie passive)	(384)	(55)
Trésorerie et équivalents de trésorerie passifs	**(384)**	**(55)**
Total trésorerie nette	**18 638**	**21 886**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

19. Provisions

PRINCIPES COMPTABLES

Une provision est constituée lorsque (i) le Groupe a une obligation juridique ou implicite actuelle envers un tiers résultant d'un événement passé, (ii) il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et (iii) le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Les provisions concernent principalement des risques fiscaux et des litiges divers.

Lorsqu'il n'est pas probable qu'une obligation actuelle existe, le Groupe présente un passif éventuel, sauf si la possibilité d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est faible.

Les passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Provisions courantes et non courantes *(En milliers d'euros)*	Provisions pour garanties	Autres provisions pour risques	Provisions pour restructurations	Autres provisions pour charges	Provision pour impôt	Total
Au 31 décembre 2024	**118**	**978**	**464**	**552**	**64**	**2 176**
dont classé en passifs non courants	*118*	*604*	*-*	*478*	*64*	***1 264***
dont classé en passifs courants	*-*	*374*	*464*	*74*	*-*	***912***
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	**-**
Dotations	26	683	-	573	-	**1 282**
Reprises	(70)	(934)	(449)	(478)	(61)	**(1 992)**
Reclassements	-	-	-	(100)	-	**(100)**
Ecarts de conversion	-	(27)	(15)	(9)	(3)	**(54)**
Au 31 décembre 2025	**74**	**700**	**-**	**538**	**-**	**1 312**
dont classé en passifs non courants	*74*	*161*	*-*	*-*	*-*	***235***
dont classé en passifs courants	*-*	*539*	*-*	*538*	*-*	***1 077***

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

20. Autres informations

20.1. Engagements hors bilan

En milliers d'euros	Valorisation au 31/12/2025	Valorisation au 31/12/2024
Garantie de bonne exécution	1 499	2 060
Total engagements donnés	**1 499**	**2 060**

En milliers d'euros	Valorisation au 31/12/2025	Valorisation au 31/12/2024
Garantie reçue par l'Etat dans le cadre des PGE	1 326	3 580
Total Engagements reçus	**1 326**	**3 580**

20.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du Groupe s'élèvent à 590 milliers d'euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 (contre 530 milliers d'euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024) et se répartissent comme suit :

	Exercice 2025 (12 mois)					
En euros	Mazars	%	BMA	%	Autres	%
Doris Group	98 000	*21%*	75 000	*100%*	-	*0%*
Filiales contrôlées	364 000	*79%*	-	*0%*	47 912	*100%*
Services de certification des comptes	**462 000**	***100%***	**75 000**	***100%***	**47 912**	***100%***
Doris Group	-	*0%*	4 800	*100%*	-	*0%*
Filiales contrôlées	-	*0%*	-	*0%*	-	*0%*
Services autres que la certification des comptes	**-**	***0%***	**4 800**	***100%***	**-**	***0%***

20.3. Evénements postérieurs à la clôture

A ce stade et à notre connaissance et à la date d'arrêté des comptes, la crise au Moyen-Orient n'a pas d'impact significatif pour DORIS Group SA.

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

21. Parties liées

21.1. Transactions

Au regard des dispositions de la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées », le Groupe a identifié les parties liées suivantes :

Transactions avec les actionnaires :

Au 31 décembre 2025, les positions avec la société DORIS Group SA comprennent deux emprunts dont le solde s'élève à 1 125 K€.

Transactions réalisées avec les co-entreprises

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
IESL DORIS Ltd.	367	369
DORIS MMC Sdn Bhd	-	120
STAT Marine Nigeria Ltd.	404	117
CEJV	661	788
OCEANIDE	61	140
Créances/Prêts	**1 493**	**1 534**
Total Actif	**1 493**	**1 534**
IESL DORIS Ltd.	70	26
GDS	43	-
DORIS MMC Sdn Bhd	1 307	981
STAT Marine Nigeria Ltd.	-	32
CEJV	25	15
OCEANIDE	8	50
Dettes	**1 453**	**1 104**
Total Passif	**1 453**	**1 104**

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
IESL DORIS Ltd.	261	253
DORIS MMC Sdn Bhd	-	52
STAT Marine Nigeria Ltd.	616	101
CEJV	972	918
OCEANIDE	195	268
Produits	**2 044**	**1 593**
IESL DORIS Ltd.	(52)	(100)
GDS	(41)	-
DORIS MMC Sdn Bhd	(3 872)	(2 065)
STAT Marine Nigeria Ltd.	-	(73)
CEJV	-	(94)
OCEANIDE	(29)	(57)
Charges	**(3 994)**	**(2 389)**
Total compte de résultat	**(1 950)**	**(796)**

Docusign Envelope ID: 3BA3D40E-3416-8054-8031-22F348EC51BC

Ces transactions sont réalisées à des conditions normales et courantes.

21.2. Dirigeants : rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction

La direction exécutive du Groupe est assurée par le Comité de direction. Leur rémunération hors charges sociales, exclusivement fixe, s'est élevée à 1 286 milliers d'euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 et 1.179 milliers d'euros pour celui clos au 31 décembre 2024.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

BM&A
11, rue de Laborde
75008 Paris
Société par actions simplifiée
au capital social de 1 200 000 €
RCS 348 461 443
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes attachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Forvis Mazars SA
45, rue Kleber
92300 Levallois-Perret
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 8 320 000 €
RCS 784 824 153
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes attachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre

DORIS GROUP

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 3 559 424 €

58A, RUE DU DESSOUS DES BERGES
75013 PARIS

=-=-=-=-=-=-=-=

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

=-=-=-=-=-=-=-=

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'assemblée générale de la société Doris Group,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **Doris Group** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Nous précisions que les comptes consolidés ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2024 retraitées selon les mêmes règles

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1.2 « Correction d'erreur dans les comptes consolidés d'une période antérieure » de l'annexe des comptes consolidés qui expose la correction d'erreur relative à la comptabilisation des engagements au titre des indemnités de départ à la retraite concernant l'exercice 2024 et dont les effets ont été appréhendés dans ses comptes par votre société, conformément aux dispositions de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ».

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Chiffre d'affaires

Vote société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 4.1 intitulée « Chiffre d'affaires » de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaire sous le contrôle de la direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et Levallois-Perret, le 2 juin 2026

Les commissaires aux comptes

BM&A	Forvis Mazars SA
DocuSigned by: Eric Seyvos 4B92025C51044B5...	DocuSigned by: marion flora 5BAA74E1CCD24E4...
Eric Seyvos	Marion Flora

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Groupe Doris

Etats financiers consolidés

Exercice clos le
31 décembre 2025

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Sommaire

Etat de la situation financière 3

Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global 5

Tableau des flux de trésorerie 7

Etat de variation des capitaux propres 8

Notes aux états financiers consolidés 9

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Etat de la situation financière

En milliers d'euros	*Notes*	31/12/2025	31/12/2024 Corrigé *
Actifs			
Goodwill	7.	216	216
Immobilisations incorporelles	8. & 11.	186	98
Immobilisations corporelles	9.	5 473	6 703
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	10.1	5 546	6 925
Participations dans les entreprises mises en équivalence	12.	3 670	3 230
Autres actifs financiers non courants, y compris dérivés	13.	495	934
Actifs d'impôt différé	6.2.	952	671
Actifs non courants		**16 537**	**18 777**
Stocks		21	73
Créances clients	14.1	41 127	47 760
Créances d'impôt exigible		1 592	1 779
Autres actifs courants	14.2	6 923	7 010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18.5.	19 022	21 941
Actifs courants		**68 686**	**78 563**
Total de l'actif		**85 222**	**97 340**

** A la clôture de l'exercice 2025, il a été relevé une erreur dans la détermination des avantages du personnel concernant l'exercice 2024. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de Doris Group ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreur. Les impacts détaillés sont présentés dans la note 2*

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024 Corrigé *
Capitaux propres et passifs			
Capital	16.1	3 559	3 559
Primes d'émission		1 248	1 248
Réserves de consolidation		29 442	28 174
Ecarts de conversion		(3 352)	(2 376)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société		4 161	1 567
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		**35 059**	**32 172**
Réserves des participations ne donnant pas le contrôle		(1 211)	(1 808)
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle		(491)	398
Participations ne donnant pas le contrôle		**(1 702)**	**(1 410)**
Total des capitaux propres		**33 357**	**30 762**
Dettes financières non courantes	18.1.	92	1 672
Dettes de location non courantes	10.2	5 848	7 932
Avantages du personnel		1 481	1 080
Provisions non courantes	19.	235	1 200
Passifs d'impôt différé	6.2.	271	340
Passifs d'impôt exigible non courants	19.	-	64
Autres passifs non courants	15.3	164	157
Passifs non courants		**8 090**	**12 445**
Dettes financières courantes	18.1.	2 130	3 217
Dettes de location courantes	10.2	2 116	1 889
Provisions courantes	19.	1 077	912
Dettes fournisseurs	15.1	16 122	24 880
Passifs d'impôt exigible		620	136
Autres passifs courants	15.2	21 708	23 100
Passifs courants		**43 775**	**54 133**
Total des capitaux propres et passifs		**85 222**	**97 340**

** A la clôture de l'exercice 2025, il a été relevé une erreur dans la détermination des avantages du personnel concernant l'exercice 2024. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de Doris Group ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreur. Les impacts détaillés sont présentés dans la note 2*

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	*Notes*	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois) Corrigé *
Chiffre d'affaires	4.1.	168 789	174 336
Autres produits de l'activité		(28)	268
Achats consommés	4.2.1.	(51 037)	(44 458)
Autres achats et charges externes	4.2.2.	(38 924)	(44 283)
Impôts et taxes		(2 915)	(2 642)
Charges de personnel	4.2.3.	(67 755)	(73 693)
Impairment du goodwill		-	835
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	4.2.4.	(2 417)	(3 492)
Autres produits opérationnels	4.2.5.	1 328	639
Autres charges opérationnelles	4.2.5.	(2 668)	(781)
Résultat opérationnel courant		**4 374**	**6 729**
Autres produits opérationnels non courants	4.2.6.	1 317	214
Autres charges opérationnelles non courantes	4.2.6.	(341)	(4 208)
Résultat opérationnel		**5 349**	**2 735**
Quote-part de résultat net dans les sociétés mises en équivalence	12.	550	885
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence		**5 899**	**3 620**
Coût de l'endettement financier net	5.	(944)	(762)
Autres produits financiers	5.	1 487	3 733
Autres charges financières	5.	(1 322)	(2 400)
Résultat financier		**(779)**	**571**
Résultat avant impôt		**5 121**	**4 191**
Impôt sur le résultat	6.1.	(1 451)	(2 226)
Résultat net		**3 670**	**1 966**
Attribuable aux propriétaires de la société		4 161	1 567
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(491)	398

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois) Corrigé *
Résultat net	**3 670**	**1 966**
Réévaluation des passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi, nette d'impôt	*(168)*	*41*
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat	**(168)**	**41**
Ecarts de conversion	*(901)*	*1 222*
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en r	**(901)**	**1 222**
Résultat global total	**2 601**	**3 229**
Attribuable aux propriétaires de la société	2 889	2 779
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	*(288)*	*450*

** A la clôture de l'exercice 2025, il a été relevé une erreur dans la détermination des avantages du personnel concernant l'exercice 2024. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de Doris Group ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreur. Les impacts détaillés sont présentés dans la note 2*

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois) Corrigé *
Résultat net	**3 670**	**1 966**
Elimination de la quote-part dans le résultat des entreprises MEE nette d'impôt	(550)	(885)
Elimination des amortissements et provisions	1 896	4 305
Elimination de l'impôt sur les bénéfices	1 451	2 226
Elimination du résultat financier	851	726
Neutralisation des éléments s'analysant comme des flux d'investissement	26	(4 705)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(610)	16
Variation du besoin en fonds de roulement	(3 296)	6 917
Impôt payé	(1 042)	(1 984)
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités opérationnelles	**2 395**	**8 581**
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(471)	(649)
Acquisition d'actifs financiers	(49)	(44)
Variation des prêts et autres actifs financiers	907	347
Incidence des variations de périmètre	(31)	(2 311)
Dividendes reçus	93	0
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	333	274
Autres flux liés aux activités d'investissement	-	
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités d'investissement	**782**	**(2 383)**
Emissions d'emprunts	7	1 030
Remboursements d'emprunts	(4 951)	(4 684)
Intérêts financiers nets versés	(957)	(777)
Autres flux liés aux activités de financement	-	-
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement	**(5 900)**	**(4 431)**
Incidence de la variation des taux de change	(524)	435
Variation de trésorerie	**(3 248)**	**2 201**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	*21 886*	*19 684*
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	*18 638*	*21 886*

** A la clôture de l'exercice 2025, il a été relevé une erreur dans la détermination des avantages du personnel concernant l'exercice 2024. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de Doris Group ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreur. Les impacts détaillés sont présentés dans la note 2*

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Etat de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission	Réserves de consolidation	Résultat attribuable aux propriétaires de la société	Réserves de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01 Janvier 2024 - Corrigé *	**3 559**	**1 248**	**31 669**	**(1 744)**	**(3 665)**	**31 067**	**(1 861)**	**29 206**
Résultat global total de la période								
Résultat				1 567		1 567	398	1 966
Total des autres éléments du résultat global			41		1 170	1 211	52	1 263
Résultat global total de la période	-	-	**41**	**1 567**	**1 170**	**2 778**	**450**	**3 229**
Affectation du résultat			(1 744)	1 744		-		-
Autres			(1 792)		119	(1 673)	1	(1 672)
Total	-	-	**(3 536)**	**1 744**	**119**	**(1 673)**	**1**	**(1 672)**
Capitaux propres au 31 décembre 2024 - Corrigé *	**3 559**	**1 248**	**28 174**	**1 567**	**(2 376)**	**32 172**	**(1 410)**	**30 762**
Résultat global total de la période								
Résultat				4 161		4 161	(491)	3 670
Total des autres éléments du résultat global			(168)		(1 104)	(1 272)	203	(1 069)
Résultat global total de la période	-	-	**(168)**	**4 161**	**(1 104)**	**2 889**	**(288)**	**2 601**
Affectation du résultat			1 567	(1 567)		-		-
Autres			(130)	-	128	(2)	(4)	(6)
Total	-	-	**1 437**	**(1 567)**	**128**	**(2)**	**(4)**	**(6)**
Capitaux propres au 31 décembre 2025	**3 559**	**1 248**	**29 442**	**4 161**	**(3 352)**	**35 059**	**(1 702)**	**33 357**

** A la clôture de l'exercice 2025, il a été relevé une erreur dans la détermination des avantages du personnel concernant l'exercice 2024. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de Doris Group ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreur. Les impacts détaillés sont présentés dans la note 2*

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Notes aux états financiers consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication spécifique

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Sommaire

Etat de la situation financière 3

Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global 5

Tableau des flux de trésorerie 7

Etat de variation des capitaux propres 8

Notes aux états financiers consolidés 9

1. Informations sur le Groupe 13

1.1. Entité présentant les états financiers 13
1.2. Faits majeurs 13

2. Base de préparation des états financiers consolidés 14

2.1. Déclaration de conformité et référentiel applicable 14
2.2. Monnaie fonctionnelle et de présentation 21
2.3. Estimations et jugements 22
2.4. Principes d'évaluation 23
2.5. Risques climatiques 23

3. Principes de consolidation et entités consolidées, mises en équivalence et non consolidées 24

3.1. Liste des sociétés consolidées 25
3.2. Liste des sociétés mises en équivalence 25
3.3. Liste des sociétés non consolidées 26
3.4. Regroupements d'entreprises 26

4. Résultat opérationnel et flux liés à l'activité 28

4.1. Chiffre d'affaires 28
4.2. Charges opérationnelles 29

5. Résultat financier 36

6. Impôt sur le résultat 37

6.1. Charge d'impôt sur le résultat 38
6.2. Analyse des impôts différés au bilan 38

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

6.3.	Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt théorique	39
6.4.	Actifs d'impôt différé non comptabilisés	39
6.5.	Intégration fiscale	39
7.	Goodwill	40
8.	Autres immobilisations incorporelles	41
9.	Immobilisations corporelles	42
10.	Contrats de location	43
10.1.	Droits d'utilisation	44
10.2.	Dettes de loyer	44
10.3.	Contrats exemptés	45
11.	Dépréciation des goodwill et des immobilisations	46
12.	Participations dans les entreprises mises en équivalence	47
13.	Autres actifs financiers non courants	48
14.	Créances clients et autres actifs courants	49
14.1.	Créances clients	49
14.2.	Autres actifs courants	50
15.	Dettes fournisseurs et autres passifs courants	51
15.1.	Dettes fournisseurs	51
15.2.	Autres passifs courants	51
15.3.	Autres passifs non courants	51
16.	Capitaux propres	52
16.1.	Capital social et primes d'émission	52
17.	Instruments financiers – Justes valeurs et gestion des risques	53
17.1.	Classifications comptables et justes valeurs	55
17.2.	Gestion des risques financiers	55
18.	Emprunts et dettes financières	57
18.1.	Endettement financier net	57
18.2.	Endettement financier brut	57
18.3.	Structure de la dette du groupe	57

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

18.4.	Calendrier de remboursement de la dette	58
18.5.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	58
19.	Provisions	59
20.	Autres informations	60
20.1.	Engagements hors bilan	60
20.2.	Honoraires des commissaires aux comptes	60
20.3.	Evénements postérieurs à la clôture	60
21.	Parties liées	61
21.1.	Transactions	61
21.2.	Dirigeants : rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction	62

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

1. Informations sur le Groupe

1.1. Entité présentant les états financiers

Les états financiers consolidés de Doris Group (la Société) comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Le Groupe est spécialisé dans le service d'ingénierie de grands projets pour l'industrie du pétrole et du gaz, énergies marines renouvelables, onshore et offshore. Ses principaux clients sont notamment les compagnies d'énergie pétrolières, gazières et éoliennes, les sociétés de construction et des contracteurs.

Au 31 décembre 2025, la Société est une Société Anonyme à conseil d'administration de droit français et dont le siège social se situe 58A, rue du Dessous des Berges, 75013 Paris, France.

1.2. Faits majeurs

1.2.1. Liquidation d'ODE Ltd

La société ODE Ltd., détenue en totalité par DORIS Group SA via ODE Group Ltd (renommée DORIS Asset Management Holding Ltd.), a été placée sous administration judiciaire le 20 mai 2024, puis liquidée le 19 août 2025, ce qui a entrainé la perte de contrôle de cette société et, de sa filiale ODE North Africa (Egypte) et donc sa déconsolidation. La déconsolidation d'ODE Ltd et de ODE North Africa a été comptabilisée dans les comptes 2025. Les créances vis-à-vis de ces entités avaient également été dépréciées à hauteur de leur valeur recouvrable dans les comptes 2024. La liquidation définitive de la société a généré un produit de 963 k€ comptabilisé dans le compte de résultat 2025.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

2. Base de préparation des états financiers consolidés

2.1. Déclaration de conformité et référentiel applicable

Les états financiers consolidés de Doris Group ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne et telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les informations comparatives présentées concernent l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les normes appliquées pour la préparation de ces états financiers consolidés sont les normes applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 préparés conformément au référentiel IFRS ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration qui les a arrêtés le 5 mai 2026.

Le terme IFRS recouvre non seulement les IFRS, mais également les IAS (International Accounting Standards), ainsi que les interprétations du Comité d'Interprétation (SIC et IFRIC). Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. L'exercice précédent avait également une durée de 12 mois.

2.1.1. Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2025

Les nouvelles normes, ou amendements de normes et interprétations de normes d'application obligatoire aux comptes clos le 31 décembre 2025 sont les suivants :

a) Amendements

- IAS 21 : Effets des variations des cours des monnaies étrangères - Absence de convertibilité

Cet amendement, à portée limitée, porte sur le cours de change au comptant qu'une entité utilise lorsque la convertibilité entre deux monnaies est suspendue a été adopté le 12 novembre 2024. L'entité doit appliquer ces modifications pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ces amendements n'ont pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025.

b) Nouvelles normes

Néant.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

2.1.2. Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) déjà adoptés ou non encore adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2025 mais pouvant être applicables par anticipation au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, certains textes ne sont applicables que sur option de la part des groupes, et à condition qu'il s'agisse :

- De **normes, amendements ou interprétations** déjà approuvés au niveau européen (a) ;
- Ou **d'interprétations** non encore adoptées de textes en vigueur et déjà approuvés par l'Union Européenne, ces interprétations ne devant pas entraîner de contradiction avec ceux-ci (b).

a) Nouvelles normes et interprétations déjà adoptées par l' Union Européenne et applicables par anticipation au 31 décembre 2025

- Amendements à IFRS 9 et à IFRS 7 : « Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles »

Le 18 décembre 2024, l'IASB a publié la version définitive des amendements intitulés « Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles » à la norme IFRS 7. Ces amendements ont été adoptés par l'Union Européenne en date du 30 juin 2025. Ils entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2026.

Une application anticipée est autorisée. Si l'entité applique les modifications pour une période antérieure, elle doit l'indiquer.

Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative liée à la mise en œuvre de ces amendements.

- **Amendements à IFRS 9 et IFRS7 : Modifications relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers**

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux exigences en matière de classement et d'évaluation d'IFRS 9, Instruments financiers. Ces modifications ciblées d'IFRS 9 et IFRS 7 portent sur la date de comptabilisation et de décomptabilisation des actifs et passifs financiers, ainsi que sur l'appréciation des caractéristiques des flux contractuels pour le classement des actifs financiers. Il sera ainsi mieux tenu compte de la diversité des pratiques comptables en rendant les exigences plus compréhensibles et plus cohérentes.
Ces amendements ont été adoptés par l'Union Européenne en date du 27 mai 2025. Ils entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2026.
Une application anticipée est autorisée. Si l'entité applique les modifications pour une période antérieure, elle doit l'indiquer.

Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative liée à la mise en œuvre de ces amendements.

b) Interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne mais applicables par anticipation au 31 décembre 2025

- Néant.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

2.1.3. Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes d'application publiés par l'Union européenne au 31 décembre 2025 mais non applicables par anticipation au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025 les normes et amendements suivants ne sont pas applicables par anticipation car non encore approuvés par l'Union européenne

- **IFRS 18 : Présentation des états financiers**

La norme IFRS 18 abroge la norme IAS 1 et vise à permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux analyser et comparer la performance financière des entreprises. Il s'agit d'un changement normatif majeur s'agissant de la présentation du compte de résultat et des indicateurs de mesure de la performance.

Adoption par l'Union européenne de la norme IFRS 18 – États financiers : présentation et informations à fournir, telle que publiée au Journal officiel de l'Union européenne en février, les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027.

- **Améliorations annuelles des IFRS**

En juillet 2024, l'IASB a publié le volume n°11 de ses améliorations annuelles. Ces améliorations visent les normes suivantes :

- IFRS 1 : Première application des Normes internationales d'information financière,
- IFRS 7 : Instruments financiers - Informations à fournir,
- IFRS 9 : Instruments financiers,
- IFRS 10 : États financiers consolidés,
- IAS 7 : Tableau des flux de trésorerie.

Les améliorations annuelles se limitent à des changements qui clarifient le libellé d'une norme IFRS de comptabilité ou corrigent des omissions ou des conséquences imprévues relativement mineures des normes. Elles corrigent aussi des divergences mineures entre les dispositions des normes.
Ces amélioration annuelles volume 11 ont été adoptées par l'UE le 9 juillet 2025, ils seront applicables à compter du 1 janvier 2026.

2.1.4. Normes, amendements et interprétations publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) non encore adoptés par l'Union européenne

- **IFRS 19 : Filiales sans responsabilité publique - Informations à fournir**

L'objectif d'IFRS 19, publiée le 9 mai 2024 par l'IASB, est de prescrire les informations que peuvent fournir ces entités au lieu des informations requises par les autres normes. La norme est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 au niveau de l'IASB. Elle peut être appliquée par anticipation. La norme IFRS 19 n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

- **Modifications à la norme IAS 21 : Conversion en monnaie de présentation en contexte d'hyperinflation**

Le 13 novembre 2025, l'IASB a publié des modifications précisant comment les entreprises doivent convertir leurs états financiers d'une monnaie non hyper inflationniste en une monnaie hyper inflationniste.

Ces modifications, d'une portée limitée, visent à améliorer l'utilité des informations ainsi obtenues de manière rentable. Élaborées en tenant compte des observations des parties prenantes, elles devraient uniformiser les pratiques et fournir une base plus claire pour l'information financière en contexte d'hyperinflation.

Les modifications à la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027. Les entreprises peuvent choisir de les appliquer plus tôt.

Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative liée à la mise en œuvre de ces publications.

2.1.5. Correction d'erreur dans les comptes consolidés d'une période antérieure

A la clôture de l'exercice 2025, il a été relevé une erreur dans la détermination des avantages du personnel concernant l'exercice 2024. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de Doris Group ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreur.

La norme IAS 8 définie une erreur d'une période antérieure comme une omission ou une inexactitude des états financiers de l'entité portant sur une ou plusieurs périodes antérieures et qui résulte de la non-utilisation ou de l'utilisation abusive d'informations fiables :

a) Qui étaient disponibles lorsque la publication des états financiers de ces périodes a été autorisée ; et
b) Dont on pouvait raisonnablement s'attendre à ce qu'elles aient été obtenues et prises en considération pour la préparation et la présentation de ces états financiers.

Dans le cadre de la comptabilisation des avantages du personnel, et plus particulièrement la comptabilisation des provisions relatives aux indemnités de départ à la retraite, des « actifs du régime » tels que définis par la norme IAS 19 *Avantages du personnel* existent au sein du groupe. Ces actifs sont, dans le cas de Doris Groupe composés de contrats d'assurance souscrit auprès de sociétés d'assurance dans le seul but de couvrir les engagements de retraite du groupe.

Selon les dispositions d'IAS 19, ces actifs sont à évaluer à leur juste valeur à la date de clôture et viennent en déduction de l'obligation brute (DBO) pour ne laisser apparaître au passif du bilan que la charge nette restant à financer par l'entreprise.

En 2024, Doris Groupe n'a pas inscrit en diminution des obligations brutes les actifs du régime.

Le groupe a procédé, sur l'exercice en cours, à la correction de ce traitement selon les dispositions d'IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Cette correction a été appliquée rétrospectivement depuis la date d'ouverture de la première période présentée dans les états financiers de l'exercice, c'est-à-dire, le 1 janvier 2024.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Le groupe a également procédé à la comptabilisation du passif net relatif aux indemnités de départ à la retraite des entités STAT à partir du 1 janvier 2025 à hauteur de 19K€.

Les impacts de cette correction sont comme suit :

Etat de la situation financière

En milliers d'euros	31/12/2024 Arrêté	Retraitements	31/12/2024 Corrigé
Actifs			
Goodwill	216		216
Immobilisations incorporelles	98		98
Immobilisations corporelles	6 703		6 703
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	6 925		6 925
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3 230		3 230
Autres actifs financiers non courants, y compris dérivés	934		934
Actifs d'impôt différé	1 001	(329)	671
Actifs non courants	**19 106**	**(329)**	**18 777**
Stocks	73		73
Créances clients	47 760		47 760
Créances d'impôt exigible	1 779		1 779
Autres actifs courants	7 010		7 010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 941		21 941
Actifs courants	**78 563**	**-**	**78 563**
Total de l'actif	**97 669**	**(329)**	**97 340**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

En milliers d'euros	31/12/2024 Arrêté	Retraitements	31/12/2024 Corrigé
Capitaux propres et passifs			
Capital	3 559		3 559
Primes d'émission	1 248		1 248
Réserves de consolidation	27 118	1 056	28 174
Ecarts de conversion	(2 376)		(2 376)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société	1 635	(68)	1 567
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	**31 184**	**988**	**32 172**
Réserves des participations ne donnant pas le contrôle	(1 808)		(1 808)
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle	398		398
Participations ne donnant pas le contrôle	**(1 410)**	**-**	**(1 410)**
Total des capitaux propres	**29 773**	**988**	**30 762**
Dettes financières non courantes	1 672		1 672
Dettes de location non courantes	7 932		7 932
Avantages du personnel	2 398	(1 318)	1 080
Provisions non courantes	1 200		1 200
Passifs d'impôt différé	340		340
Passifs d'impôt exigible non courants	64		64
Autres passifs non courants	157		157
Passifs non courants	**13 763**	**(1 318)**	**12 445**
Dettes financières courantes	3 217		3 217
Dettes de location courantes	1 889		1 889
Provisions courantes	912		912
Dettes fournisseurs	24 880		24 880
Passifs d'impôt exigible	136		136
Autres passifs courants	23 100		23 100
Passifs courants	**54 133**	**-**	**54 133**
Total des capitaux propres et passifs	**97 669**	**(329)**	**97 340**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Etat du résultat net

En milliers d'euros	31/12/2024 Arrêté	Retraitements	31/12/2024 Corrigé
Chiffre d'affaires	174 336		174 336
Autres produits de l'activité	268		268
Achats consommés	(44 458)		(44 458)
Autres achats et charges externes	(44 283)		(44 283)
Impôts et taxes	(2 642)		(2 642)
Charges de personnel	(73 693)		(73 693)
Impairment du goodwill	835		835
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(3 492)		(3 492)
Autres produits opérationnels	639		639
Autres charges opérationnelles	(781)		(781)
Résultat opérationnel courant	**6 729**	**-**	**6 729**
Autres produits opérationnels non courants	214		214
Autres charges opérationnelles non courantes	(4 208)		(4 208)
Résultat opérationnel	**2 735**	**-**	**2 735**
Quote-part de résultat net dans les sociétés mises en équivalence	885		885
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	**3 620**	**-**	**3 620**
Coût de l'endettement financier net	(762)		(762)
Autres produits financiers	3 733		3 733
Autres charges financières	(2 310)	(90)	(2 400)
Résultat financier	**661**	**(90)**	**571**
Résultat avant impôt	**4 281**	**(90)**	**4 191**
Impôt sur le résultat	(2 248)	23	(2 226)
Résultat net	**2 033**	**(68)**	**1 966**
Attribuable aux propriétaires de la société	1 635	(68)	1 567
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	398		398

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2024 Arrêté	Retraitements	31/12/2024 Corrigé
Résultat net	**2 033**	**(68)**	**1 966**
Elimination de la quote-part dans le résultat des entreprises MEE nette d'impôt	(885)		(885)
Elimination des amortissements et provisions	4 215	90	4 305
Elimination de l'impôt sur les bénéfices	2 248	(23)	2 226
Elimination du résultat financier	726		726
Neutralisation des éléments s'analysant comme des flux d'investissement	(4 705)		(4 705)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	16		16
Variation du besoin en fonds de roulement	6 917		6 917
Impôt payé	(1 984)		(1 984)
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités opérationnelles	**8 581**	**-**	**8 581**
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(649)		(649)
Acquisition d'actifs financiers	(44)		(44)
Variation des prêts et autres actifs financiers	347		347
Incidence des variations de périmètre	(2 311)		(2 311)
Dividendes reçus	0		0
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	274		274
Autres flux liés aux activités d'investissement			
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités d'investissement	**(2 383)**		**(2 383)**
Emissions d'emprunts	1 030		1 030
Remboursements d'emprunts	(4 684)		(4 684)
Intérêts financiers nets versés	(777)		(777)
Autres flux liés aux activités de financement	-		-
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement	**(4 431)**		**(4 431)**
Incidence de la variation des taux de change	435		435
Variation de trésorerie	**2 201**		**2 201**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	*19 684*		*19 684*
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	*21 886*		*21 886*

2.2. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Les états financiers des filiales qui ont une devise fonctionnelle différente de la devise de présentation sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Les actifs et passifs ont convertis en euro au cours de clôture, à savoir le cours du jour à la date de clôture ;
- Les postes du compte de résultat et des flux de trésorerie sont convertis en euro au cours moyen de la période, en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global en réserve de conversion au sein des capitaux propres.

Les taux de change utilisés se présentent comme suit (1 euro en devise mentionnée) :

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

	Taux moyen		Taux de clôture		Taux d'ouverture
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024	01/01/2024
Dollar australien	1,7518	1,6397	1,7581	1,6772	1,6263
Dollar US	1,1300	1,0824	1,1750	1,0389	1,1050
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Kwanza	1038,4216	938,0863	1082,2511	942,5071	914,9131
Livre sterling	0,8568	0,8466	0,8726	0,8292	0,8690
Naira	1715,2659	1557,6324	1700,6803	1607,7170	990,0990
Ringitt	4,8339	4,9503	4,7682	4,6454	5,0774
Roupie indonésienne	18518,5185	17241,3793	19607,8431	16949,1525	16666,6667
Won	1605,1364	1474,9263	1697,7929	1531,3936	1432,6648
Dollar de Namibie	20,1877	-	19,4757	-	-

2.3. Estimations et jugements

Pour établir les états financiers consolidés, la Direction s'appuie sur des estimations et des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de produits et de charges, ainsi que sur les informations présentées dans les notes. Ces estimations et hypothèses sont examinées à intervalles réguliers afin de s'assurer qu'elles sont raisonnables au vu de l'historique du Groupe, de la conjoncture économique et des informations dont dispose le Groupe. Les résultats réels peuvent se révéler différents des estimations utilisées. Les sources majeures d'incertitude relative aux estimations peuvent entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et passifs au cours de l'exercice suivant. Outre le recours à des estimations, la Direction du Groupe doit faire preuve de jugement au moment de choisir et/ou d'appliquer un traitement comptable le plus adapté pour certaines opérations et activités, et de définir ses modalités d'application.

Les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

- Evaluation de la durée des contrats de location pour les besoins de l'application d'IFRS 16 (cf. 10) : déterminer si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ses options de prolongation ou de résiliation ;
- Recouvrabilité des impôts différés actifs (cf. 6.4).

Les principales estimations relevant de la Direction dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés sont les suivants :

- Estimation du degré d'avancement dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats d'ingénierie (cf. 4.1) ;
- Les durées d'utilité des immobilisations corporelles (cf. 9) ;
- Les leases, calcul du Lessee's Incremental Borrowing Rate (IBR) (cf. 10) ;
- Les pertes de crédits attendues sur les créances clients (cf. 14.1) ;
- Evaluation des provisions (cf. 19).
- Hypothèses démographiques et financières utilisées dans l'évaluation des indemnités de fin de carrière (Cf. 4.2.3.)

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

2.4. Principes d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation sur la base du coût historique et, à l'exception de certains actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur, conformément aux IFRS.

PRINCIPES COMPTABLES

La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération ordonnée entre participants de marché à la date d'évaluation.

Les méthodes d'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers tels que définis dans les présentes notes annexes, sont hiérarchisées selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

- *Niveau 1 : Juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;*
- *Niveau 2 : Juste valeur évaluée à partir de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, qui sont observables directement (prix) ou indirectement (données dérivées de prix) ;*
- *Niveau 3 : Juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).*

2.5. Risques climatiques

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs, aux engagements éthiques et écoresponsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, le Groupe a engagé une réflexion et n'identifie pas de risques climatiques susceptibles d'impacter significativement la valeur comptable de ses actifs.

Cependant, le Groupe considère que les risques climatiques sont avérés mais que leur impact sur les états financiers consolidés du Groupe n'est pas significatif. Le Groupe prend en compte ces risques dans ses hypothèses de clôture et intègre leur impact potentiel dans les états financiers. En particulier, les risques climatiques sont pris en compte lors de l'exécution des procédures de clôture telles que l'examen de la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles utilisées pour le calcul de l'amortissement, la revue des estimations et hypothèses concernant les tests de dépréciation des actifs et l'évaluation des risques pour déterminer le montant des provisions.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

3. Principes de consolidation et entités consolidées, mises en équivalence et non consolidées

PRINCIPES COMPTABLES

Filiales

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif, le résultat et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et opérations réciproques entre les sociétés contrôlées par le Groupe sont éliminés.

Les filiales sont les entités dont le Groupe a le contrôle. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les participations acquises dans ces entités sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles ne sont plus consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Entités mises en équivalence

Les intérêts du Groupe dans des entités mises en équivalence comprennent des intérêts dans des entreprises associées ou des coentreprises.

Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. La coentreprise est un partenariat conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets du partenariat et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de ses passifs.

Les intérêts du Groupe dans les entités associées et les coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont comptabilisés initialement au coût qui inclut les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prennent fin.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

3.1. Liste des sociétés consolidées

Les entités consolidées sont présentées ci-dessous :

	Exercice 2025			Exercice 2024		
Société	**Intérêt %**	**Contrôle %**	**Méthode de consolidation**	**Intérêt %**	**Contrôle %**	**Méthode de consolidation**
Doris Group	100,00%	100,00%	Société mère	100,00%	100,00%	Société mère
SEICO	-	-	NC	100,00%	100,00%	IG
Doris Engeneering Holding	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Engineering SAS	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Engeneering UK Ltd.	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Asset Management Holiding Ltd.	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ODE Renewables LLC	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ODE Asset Management Ltd.	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Inc	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Engenharia Angola Ltda	49,00%	49,00%	IG	49,00%	49,00%	IG
Doris Engineering Australia Pty Ltd	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Korea	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Windglaz	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
STAT Holding International Ltd.	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Technical Assistance Holding	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
STAT Marine Ltd	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
STAT Marine SAS	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Doris Marine SAS	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG

3.2. Liste des sociétés mises en équivalence

Les entités mises en équivalence sont présentées ci-dessous :

	Exercice 2025			Exercice 2024			
Société	**Intérêt %**	**Contrôle %**	**Méthode de consolidation**	**Intérêt %**	**Contrôle %**	**Méthode de consolidation**	**Statut**
Géodynamique et structure	48,76%	48,76%	MEE	48,76%	48,76%	MEE	Entreprise associée
IESL Doris Limited	45,00%	45,00%	MEE	45,00%	45,00%	MEE	Co-entreprise
DORIS MMC Sdn Bhd	50,00%	50,00%	MEE	50,00%	50,00%	MEE	Co-entreprise
STAT Marine Nigeria	40,00%	40,00%	MEE	40,00%	40,00%	MEE	Co-entreprise
AWC Technology Ltd	-	-	-	50,00%	50,00%	MEE	Co-entreprise

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

3.3. Liste des sociétés non consolidées

Les entités non consolidées sont présentées ci-dessous :

	Exercice 2025			Exercice 2024		
Société	**Intérêt %**	**Contrôle %**	**Méthode de consolidation**	**Intérêt %**	**Contrôle %**	**Méthode de consolidation**
Océanide	24,98%	24,98%	NC	24,98%	24,98%	NC
DORIS Mozambique Lta	-	-	-	100,00%	100,00%	NC
PT Singgar DORIS (Indonésie)	50,00%	50,00%	NC	100,00%	100,00%	NC
CEJV (Kazakhstan)	25,00%	25,00%	NC	25,00%	25,00%	NC
DORIS Engineering Ghana Ltd	88,99%	88,99%	NC	90,00%	90,00%	NC
DORISAR (Argentine)	-	-	-	100,00%	100,00%	NC
Doris Engineering Ltd (Nigeria)	25,00%	25,00%	NC	-	-	-

Ces sociétés n'ont pas été consolidées sur la base des critères suivantes : (i) sociétés sans activité (DORIS Mozambique Lta, PT Singgar DORIS, DORIS Engineering Ghana Ltd. et DORISAR) et (ii) sociétés dont la contribution n'est pas significative aux bornes du groupe : CEJV et Océanide.

3.4. Regroupements d'entreprises

PRINCIPES COMPTABLES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le goodwill correspond à :

- *La juste valeur de la contrepartie transférée ; plus*
- *Le montant comptabilisé pour tout intérêt ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus*
- *Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins*
- *Le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.*

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

La contrepartie de l'acquisition est évaluée à la juste valeur, qui correspond à la somme des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs transférés, des passifs encourus ou pris en charge et des titres de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Lorsque la contrepartie transférée par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises comprend un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle correspondant à des instruments de dette sont portées au compte de résultat.

Les coûts liés à l'acquisition sont enregistrés en tant que charges lorsqu'ils sont engagés.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

À la date d'acquisition, le Groupe comptabilise les actifs acquis et les passifs pris en charge identifiables (actif net identifiable) des filiales, sur la base de leur juste valeur à cette même date (sauf exceptions). Les actifs et passifs comptabilisés pourront être ajustés pendant une période maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition, en fonction des nouvelles informations recueillies sur les faits et circonstances existant à la date d'acquisition.

Le Groupe n'a réalisé aucune opération de regroupement d'entreprises au sens de la norme IFRS 3 au cours de l'exercice 2025.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

4. Résultat opérationnel et flux liés à l'activité

4.1. Chiffre d'affaires

PRINCIPES COMPTABLES

Le chiffre d'affaires est comptabilisé conformément à la norme IFRS15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Les transactions étant conclues aux conditions habituelles de règlement, les prix n'incluent pas de composante de financement. L'ajout substantiel des prestations à fournir et l'augmentation du prix du contrat d'un montant qui reflète le prix de vente spécifique des services additionnels sont constitutifs d'un contrat distinct du précédent. Par contre, lorsque les prestations fournies ne sont pas distinctes de celles fournies dans le cadre du contrat initial, la modification donne lieu à un avenant et à un ajustement des produits comptabilisés à la date du changement.

Les principales activités du Groupe sont les suivantes :

Contrats d'ingénierie

Doris assure la conception d'une installation pour un client, une plateforme off-shore gazière par exemple, ainsi que toute alternative ou évolution de l'installation au cours du contrat. Dans ce cadre, DORIS veille à ce que l'installation conçue réponde aux spécifications fournies par le client et aux conditions optimales d'efficacité opérationnelle et de maintenance de cette dernière.

L'obligation de prestation consiste en la remise au client du dossier de conception. Dans la mesure où le dossier produit n'aurait pas d'utilisation alternative pour un autre client et où, en cas de résiliation anticipée, DORIS aurait un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée, le chiffre d'affaires est reconnu de manière étalée dans le temps. Le degré d'avancement d'un projet est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport aux coûts totaux attendus sur le projet.

Contrats de gestion d'actifs

DORIS est un prestataire de services de gestion d'installations telles que des installations off-shore gazières. DORIS peut intervenir en tant qu'opérateur en charge de l'installation de l'actif mais aussi de sa gestion opérationnelle, sauf en ce qui concerne la production. Dans le cadre d'un contrat, les missions de DORIS sont définies et valorisées chaque année. Le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation de DORIS, au fur et à mesure que celle-ci a lieu. Le chiffre d'affaires est donc reconnu au fur et à mesure que les services sont rendus.

Sous-traitance

Pour les deux activités, lorsque DORIS peut sous-traiter une partie des services rendus, il reste responsable vis-à-vis du client et demeure principal dans le cadre des opérations, si bien que le chiffre d'affaires est comptabilisé par DORIS pour sa totalité.

Technical Assistance

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

L'activité Technical Assistance est une activité de prestations de services dont les produits et les charges sont facturées mensuellement. Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la facturation aux clients et en tenant compte des périodes de réalisation des prestations.

4.1.1. Ventilation du chiffre d'affaires

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Ingénierie "oil & gas"	73 124	77 299
Assistance technique	27 720	25 741
Renouvelable	4 009	12 027
Asset Management	63 540	57 746
Digital & Consulting	396	1 523
Chiffre d'affaires	**168 789**	**174 336**

4.2. Charges opérationnelles

4.2.1. Achats consommés

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Achat d'études	(6 751)	(4 142)
Autres achats	(30)	(81)
Achats non stockés de matières et fournitures	(44 256)	(40 235)
Achats consommés	**(51 037)**	**(44 458)**

Les achats consommés concernent essentiellement les achats pour compte de l'activité d'Asset Management et varient selon les volumes d'achat pour comptes requis par l'exploitation et la maintenance des installations.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

4.2.2. Autres achats et charges externes

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Sous-traitance générale	(13 061)	(20 413)
Redevances de crédit-bail	(56)	(31)
Locations et charges locatives	(4 049)	(3 605)
Entretiens et réparations	(995)	(1 131)
Primes d'assurance	(1 151)	(1 351)
Divers	(106)	(100)
Personnel mis à disposition	(43)	-
Rémunération d'intermédiaires & honoraires	(11 996)	(9 934)
Publicités	(465)	(542)
Transports	(1 247)	(1 185)
Déplacements, missions	(1 499)	(1 590)
Frais postaux	(129)	(158)
Services bancaires	(100)	(116)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(44)	(47)
Autres charges externes	(3 982)	(4 080)
Autres achats et charges externes	**(38 924)**	**(44 283)**

La baisse du montant des AACE résulte essentiellement de la baisse du montant de la sous-traitance générale essentiellement pour DORIS Inc. (US) en lien avec la contraction de l'activité.

4.2.3. Charges de personnel et avantages du personnel

Charges de personnel

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Rémunérations du personnel	(48 467)	(54 829)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(15 403)	(14 748)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(3 026)	(3 396)
Coûts des services rendus	(133)	(48)
Participation des salariés	(725)	(672)
Charges de personnel	**(67 755)**	**(73 693)**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Effectif moyen

Effectif moyen	31/12/2025	31/12/2024
France	276	264
Europe dont Grande Bretagne	181	262
Amérique du Nord	33	54
Afrique	30	31
Asie	2	2
Océanie	11	14
Total	**533**	**627**

Avantages du personnel

PRINCIPES COMPTABLES

Avantages du personnel à court terme

Les avantages à court terme du personnel sont comptabilisés en charges lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer s'il a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

Régimes à prestations définies

Les régimes de retraite à prestations définies désignent les régimes pour lesquels une entité s'engage formellement ou par obligation implicite sur un montant ou un niveau de prestations et supporte donc le risque à moyen ou long terme.

Régimes à cotisations définies

Les régimes de retraite à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du Groupe se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais qui ne comportent aucun engagement du Groupe sur le niveau des prestations fournies.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes applicables au Groupe

Les engagements du Groupe envers ses salariés en matière d'indemnités de départ en retraite constituent un régime à prestations définies. Les engagements au titre des plans à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles sur la base de la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en tenant compte des perspectives d'évolution de salaires et des conditions économiques.

Les indemnités versées aux salariés de DORIS Group et DORIS France sont basées sur les droits de ces derniers au regard de la Convention Collective applicable aux salariés des Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs-Conseils et des Sociétés de Conseils (Syntec).

Celles des salariés de la société Géodynamique et Structure sont basées sur les dispositions de la Convention Collective Nationale des Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise des Travaux Publics.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Les salariés des sociétés DORIS Marine, DOTAH et STAT Marine ne relèvent d'aucune convention collective prévoyant de dispositions spécifiques en matière d'indemnités de fin de carrière ; dès lors, les indemnités sont calculées conformément aux dispositions légales en vigueur du Code du travail.

En dehors des IFC, il n'y a pas d'autres régimes à prestations définies applicables au groupe.

Certains de ces engagements sont financés. L'actif de financement est composé exclusivement de contrats d'assurance couvrant les obligations envers les retraités. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture et viennent en déduction de l'obligation brute (DBO) pour ne laisser apparaître au passif du bilan que la charge nette restant à financer par l'entreprise. Ce traitement a été adopté conformément aux dispositions normatives à travers une correction d'erreur telle que décrite en note 2.1.

Les hypothèses actuarielles retenues pour la détermination de la provision pour indemnité de départ à la retraite sont :

Hypothèses - Entités Doris Group	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3,90%	3,11%
Taux de revalorisation des salaires	2%	2%

Hypothèses - Entités STAT	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3,80%	3,25%
Taux de revalorisation des salaires	3%	3%

L'évaluation repose également sur des hypothèses démographiques (turnover déterminé à partir des taux de rotation des effectifs et des tables de mortalité, âge de départ à la retraite…)

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Les variations des indemnités de départ à la retraite se présentent comme suit :

Avantages du personnel *(En milliers d'euros)*	
Au 1er janvier 2024 - Corrigé	**874**
Dont juste valeur passif	*2 302*
Dont juste valeur actif	*(1 428)*
Coût des services rendus	120
Charge d'intérêts	161
Rendement des actifs de régime	-
Prestations payées	(72)
Ecarts reconnus en autres éléments du résultat global	(54)
Ecarts sur rendement	-
Autres	51
Au 31 décembre 2024 - Corrigé	**1 080**
Dont juste valeur passif	*2 524*
Dont juste valeur actif	*(1 443)*
Coût des services rendus	136
Charge d'intérêts	73
Rendement des actifs de régime	(45)
Prestations payées	-
Ecarts reconnus en autres éléments du résultat global	234
Ecarts sur rendement	3
Autres	(1)
Au 31 décembre 2025	**1 481**
Dont juste valeur passif	*2 969*
Dont juste valeur actif	*(1 488)*

La sensibilité de l'évaluation actuarielle se présente comme suit :

Variable Variation - Entités Doris Group	Variation	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'inflation	-1,0%	2 510	2 106
	+1,0%	3 134	2 672
Profils de carrière	-1,0%	2 516	2 111
	+1,0%	3 127	2 665
Courbes de taux	-0,5%	2 955	2 510
	+0,5%	2 656	2 236

Variable Variation - Entités STAT	Variation	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'inflation	-1,0%	123	-
	+1,0%	151	-
Profils de carrière	-1,0%	123	-
	+1,0%	150	-
Courbes de taux	-0,5%	143	-
	+0,5%	129	-

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

4.2.4. Dotations aux provisions et dépréciations

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(110)	(29)
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(2 964)	(2 933)
Dot. aux provisions d'exploitation	(605)	(566)
Dot./dép. des actifs circulants	(0)	(352)
Rep./provisions d'exploitation	746	359
Rep./dép. des créances (actif circulant)	516	29
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	**(2 417)**	**(3 492)**

Les dotations aux provisions et dépréciations s'entendent nettes des reprises non utilisées.

4.2.5. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Gains de change sur opérations	1 057	
Autres produits	271	639
Autres produits opérationnels	**1 328**	**639**
Part. résultat /opérat. commun perte	(1 002)	-
Pertes de change sur opérations	(638)	
Autres charges	(1 028)	(781)
Autres charges opérationnelles	**(2 668)**	**(781)**

L'essentiel des Autres charges opérationnelles concernent la liquidation d'ODE Ltd. (y compris la sortie du périmètre d'ODE Norg Africa en Egypte) et, dans une moindre mesure, la liquidation d'AWC Technology Ltd. (UK).

4.2.6. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants du groupe regroupent les éléments inhabituels et significatifs de nature à affecter la pertinence du suivi de la performance économique du groupe.

La société ODE Ltd., détenue en totalité par DORIS Group SA via ODE Group Ltd (renommée DORIS Asset Management Holding Ltd.), a été placée sous administration judiciaire le 20 mai 2024, puis liquidée le 19 août 2025, ce qui a entrainé la perte de contrôle de cette société et, de sa filiale ODE North Africa (Egypte) et donc sa déconsolidation. La déconsolidation d'ODE Ltd et de ODE North Africa a été comptabilisée dans les comptes 2024. Les créances vis-à-vis de ces entités avaient également été dépréciées à hauteur de leur valeur recouvrable dans les comptes 2024. La liquidation définitive de la société a généré un produit de 963 k€

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

comptabilisé dans le compte de résultat 2025., pour 963 K€ a été constaté dans les le compte de résultat de l'exercice 2025.

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Autres produits opérationnels	10	67
Rep. dép. actif circulant - non courant	963	147
Autres reprises - non courant	344	-
Autres produits opérationnels	**1 317**	**214**
VNC des titres conso cédés	-	12 076
VNC des immo. corp. cédées	-	(14)
VNC des titres cédés	-	(7 325)
VNC d'autres éléments d'actif cédés	-	(3 840)
Autres charges opérationnelles	(4)	(1 881)
Dot. aux prov. - non courant	(337)	(2 261)
Dot. dép. actif circulant - non courant	-	(963)
Autres charges opérationnelles	**(341)**	**(4 208)**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

5. Résultat financier

PRINCIPES COMPTABLES

Le résultat financier englobe pour l'essentiel les charges d'intérêts sur les emprunts, constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Par ailleurs, il inclut les intérêts sur la dette de loyers déterminée conformément à IFRS 16 sur l'ensemble des contrats de location (hors exemption) ainsi que la charge de désactualisation des passifs des régimes à prestation définie.

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois) Corrigé
Charges d'intérêts sur emprunt	(1 136)	(904)
Revenus des équivalents de trésorerie	193	142
Coût de l'endettement financier net	**(944)**	**(762)**
Dividendes	93	36
Revenus actifs financiers hors équivalents de trésorerie	28	15
Gains de change	919	3 198
Autres produits financiers	209	310
Reprises sur provisions financières	63	-
Reprises sur dépréciations des actifs financiers	163	175
Autres produits financiers	**1 487**	**3 733**
Pertes/ actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	(5)	-
Pertes de change	(1 124)	(2 210)
Autres charges financières	(165)	(29)
Dotations aux provisions financières	(28)	(161)
Autres charges financières	**(1 322)**	**(2 400)**
Résultat financier	**(779)**	**571**

Une correction d'erreur relative à l'exercice 2024 a été comptabilisée sur la ligne « Dotations aux provisions financières », pour un montant de -90K€.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

6. Impôt sur le résultat

PRINCIPES COMPTABLES

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. La charge d'impôt est calculée selon les lois fiscales en vigueur, ou pratiquement en vigueur à la date de clôture dans les pays où la Société et ses filiales opèrent.

Le montant de l'impôt exigible dû (ou à recevoir) est déterminé sur la base de la meilleure estimation du montant d'impôt que le Groupe s'attend à payer (ou à recevoir) reflétant, le cas échéant, les incertitudes qui s'y rattachent.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée des comptes sociaux des sociétés françaises, est analysée par le Groupe comme constituant de l'impôt sur le résultat.

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Si l'impôt exigible ou l'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est incluse dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés sur la base des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs au bilan et leurs valeurs fiscales respectives (sauf exceptions).

L'incidence sur les actifs et passifs d'impôts différés d'une modification des taux d'imposition et des lois fiscales est généralement comptabilisée en produit/charge fiscale sur la période pendant laquelle la modification est pratiquement entrée en vigueur. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon les taux d'imposition attendus pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur, ou pratiquement en vigueur, à la date de clôture.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Les bénéfices futurs imposables sont évalués par rapport au renversement des différences temporelles imposables. Si le montant des différences temporelles ne suffit pas à comptabiliser l'intégralité d'un actif d'impôt différé, les bénéfices futurs imposables, ajustés du renversement des différences temporelles, sont évalués par rapport au plan d'activité de chacune des filiales du Groupe. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de bénéfices futurs imposables augmente.

Les actifs d'impôt différé non reconnus sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés, s'il devient probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES RETENUES PAR LA DIRECTION

Le jugement de la Direction est nécessaire pour déterminer dans quelle mesure les déficits fiscaux pourront être récupérés par le Groupe entraînant la comptabilisation d'un actif d'impôts

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

différés. En évaluant la comptabilisation des actifs d'impôts différés, la Direction examine s'il est plus probable qu'improbable, que ceux-ci soient utilisés. In fine, les actifs d'impôts différés seront utilisés si un bénéfice imposable suffisant, ajusté du renversement des différences temporelles, est disponible pendant les périodes au cours desquelles les différences temporelles deviendront déductibles. Les estimations du bénéfice imposable et des utilisations des reports de pertes fiscales sont établies sur la base des prévisions de résultat découlant du budget, du plan à moyen terme et, si nécessaire, sur la base de prévisions supplémentaires.

6.1. Charge d'impôt sur le résultat

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois) Corrigé
Impôt exigible	(2 190)	(2 101)
Autres CIR non reclassables produit ou ch. d'impôts ou économies d'impôts	177	244
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	733	256
Carry-back	-	9
Impôt exigible	**(1 281)**	**(1 592)**
Impôts différés	(171)	(634)
Impôt différé	**(171)**	**(634)**
Impôt sur le résultat	**(1 451)**	**(2 226)**

6.2. Analyse des impôts différés au bilan

Impôts différés par nature *(En milliers d'euros)*	31/12/2023	Variation sur réserves	Variation sur résultat	31/12/2024	Variation sur réserves	Variation sur résultat	31/12/2025
Décalages temporaires fiscaux	1 978	(1 370)	(540)	68	543	(92)	519
Correction social	102	2	(30)	74	(79)	171	165
Participation	145	-	23	168	-	13	181
Charges à répartir IDA	6	-	-	6	-	(2)	3
Ajustements intercos	123	(6)	(21)	96	(4)	(254)	(162)
Compensation IDA/IDP	(141)	-	-	(141)	-	-	(141)
IFRIC21	(5)	-	4	(1)	-	(2)	(3)
IFRS 16	(46)	3	23	(20)	(7)	(1)	(28)
Limitation des ID actif	(1 393)	1 319	65	(10)	-	(1)	(11)
Autres provisions non déductibles	112	0	(156)	(44)	66	(7)	15
compensation IDP/IDA	141	-	-	141	-	-	141
Dérivés de change	-	-	(5)	(5)	5	-	-
Provisions règlementées					-	1	1
	1 022	(52)	(638)	332	523	(174)	681
Dont impôts différés actifs	*1 107*			*672*			*952*
Dont impôts différés passifs	*85*			*340*			*271*

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

6.3. Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt théorique

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois) Corrigé
Taux d'imposition théorique	**25,00%**	**25,00%**
Résultat net		
Attribuable aux propriétaires de la société	4 161	1 567
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(491)	398
Quote-part de résultat net dans les sociétés mises en équivalence	(550)	(885)
Résultat consolidé après impôt des sociétés intégrées	**3 120**	**1 080**
Impôt exigible	(1 281)	(1 592)
Impôt différé	(171)	(634)
Impôt sur le résultat	**(1 451)**	**(2 226)**
Résultat consolidé avant impôt des sociétés intégrées	**4 571**	**3 306**
Impôt théorique (au taux d'imposition de la société consolidante)	**(1 143)**	**(826)**
Déficits non activés	947	93
Différences permanentes	(1 959)	(1 782)
Crédit d'impôt	177	101
Effet de changement de taux d'impôt	(85)	37
Autres	611	151
Impôt effectif	**(1 451)**	**(2 226)**

6.4. Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Au 31 décembre 2025, la totalité des actifs d'impôt différé potentiels a été reconnue par le Groupe compte tenu des passifs d'impôt différé disponibles et des perspectives de bénéfices imposables futurs, à l'exception des montants suivants : (i) 7,5 M€ non reconnus au bilan de la société DORIS France (ii) 2,3 M€ non reconnus au bilan de la société DORIS Inc. (USA).

6.5. Intégration fiscale

Le Groupe comprend un groupe d'intégration fiscale composé de Doris Group SA (société mère), Doris Engineering SAS, Doris Engineering Holding et WindGlaz.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

7. Goodwill

PRINCIPES COMPTABLES

À la date d'acquisition, le goodwill est évalué conformément aux normes comptables applicables aux regroupements d'entreprises, tel que décrit en note 3.4.

Le goodwill n'est pas amorti, mais il est soumis à un test de dépréciation à chaque fin d'exercice, ou dès lors que des événements ou un changement de situation indiquent qu'il pourrait subir une perte de valeur.

Les pertes de valeur affectant le goodwill ne peuvent pas être reprises.

Les goodwill relatifs aux regroupements d'entreprises intervenus avant la date de transition avaient été intégralement amortis selon le référentiel comptable français. Conformément à l'option retenue par le Groupe de ne pas retraiter rétrospectivement les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition, aucun goodwill n'était comptabilisé au bilan du Groupe à la date de transition, soit au 1er janvier 2023.

En octobre 2023, le Groupe a acquis 100 % du capital de la société Windglaz pour un montant de 350 milliers d'euros, générant un goodwill de 216 milliers d'euros. Toutefois, cette entité n'a été consolidée dans les états financiers du Groupe qu'à compter de l'exercice 2024.

Au cours de l'exercice 2025, aucune nouvelle opération de regroupement d'entreprises au sens de la norme IFRS 3 n'a été réalisée.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

8. Autres immobilisations incorporelles

PRINCIPES COMPTABLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels qui sont amortis en mode linéaire sur une durée de 1 à 3 ans.

Elles sont comptabilisées initialement :

- *En cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition ;*
- *En cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle ;*
- *En cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.*

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

Valeurs brutes *(En milliers d'euros)*	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Fonds commercial	Autres immobilisations incorporelles	Valeurs brutes
Valeur brute au 31 décembre 2024	**123**	**255**	**91**	**3 278**	**3 747**
Variations de périmètre	-	-	-	-	**-**
Acquisitions	13	139	-	56	**208**
Cessions	-	(25)	-	-	**(25)**
Reclassements	-	-	-	-	**-**
Ecarts de conversion	-	(28)	-	-	**(28)**
Valeur brute au 31 décembre 2025	**136**	**342**	**91**	**3 334**	**3 903**

Amortissements et dépréciations *(En milliers d'euros)*	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Fonds commercial	Autres immobilisations incorporelles	Amortissements et dépréciations
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2024	**(122)**	**(176)**	**(91)**	**(3 260)**	**(3 649)**
Variations de périmètre	-	-	-	-	**-**
Dotations	(4)	(51)	-	(55)	**(110)**
Reprises	-	25	-	-	**25**
Cessions	-	-	-	-	**-**
Reclassements	-	-	-	-	**-**
Ecarts de conversion	-	17	-	-	**17**
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2025	**(126)**	**(185)**	**(91)**	**(3 315)**	**(3 717)**

Valeurs nettes *(En milliers d'euros)*	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Fonds commercial	Autres immobilisations incorporelles	Valeurs nettes
Valeur nette au 31 décembre 2024	**1**	**79**	**-**	**18**	**98**
Valeur nette au 31 décembre 2025	**10**	**157**	**-**	**19**	**186**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

9. Immobilisations corporelles

PRINCIPES COMPTABLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des amortissements et dépréciations éventuelles cumulés. Le coût inclut les frais accessoires directement attribuables à l'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties en appliquant l'approche par composants selon le mode linéaire ou dégressif, sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- *Agencements et aménagements : 7 à 15 ans ;*
- *Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 10 ans ;*
- *Mobilier : 5 à 10 ans ;*
- *Matériel de transport : 4 à 5 ans ;*
- *Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans.*

Valeurs brutes *(En milliers d'euros)*	**Terrains**	**Constructions**	**Inst. techniques, matériel & outillage**	**Autres immobilisations corporelles**	**Matériel de bureau**	**Matériel informatique**	**Valeurs brutes**
Valeur brute au 31 décembre 2024	**1 360**	**5 765**	**5 432**	**4 644**	**1 183**	**3 328**	**21 712**
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	**-**
Acquisitions	-	-	18	33	9	203	**263**
Cessions	-	-	(34)	(5)	(1)	(22)	**(62)**
Sortie de contrat	-	-	-	-	(112)	(28)	**(140)**
Reclassements	-	-	-	-	-	-	**-**
Ecarts de conversion	-	(16)	(28)	(533)	(20)	(26)	**(622)**
Valeur brute au 31 décembre 2025	**1 360**	**5 749**	**5 388**	**4 140**	**1 059**	**3 455**	**21 150**
	-	-	-	-	-	-	-

Amortissements et dépréciations *(En milliers d'euros)*	**Terrains**	**Constructions**	**Inst. techniques, matériel & outillage**	**Autres immobilisations corporelles**	**Matériel de bureau**	**Matériel informatique**	**Amortissements et dépréciations**
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2024		**(4 017)**	**(3 254)**	**(3 911)**	**(764)**	**(3 064)**	**(15 009)**
Variations de périmètre		-	-	-	-	-	**-**
Dotations		(396)	(517)	(5)	(105)	(193)	**(1 216)**
Cessions		-	34	(169)	-	-	**(135)**
Sortie de contrat		-	-	-	113	28	**141**
Reclassements		-	-	-	-	-	**-**
Ecarts de conversion		3	24	454	16	23	**520**
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2025		**(4 410)**	**(3 713)**	**(3 631)**	**(739)**	**(3 184)**	**(15 677)**
	-	-	-	-	-	-	-

Valeurs nettes *(En milliers d'euros)*	**Terrains**	**Constructions**	**Inst. techniques, matériel & outillage**	**Autres immobilisations corporelles**	**Matériel de bureau**	**Matériel informatique**	**Valeurs nettes**
Valeur nette au 31 décembre 2024	**1 360**	**1 748**	**2 178**	**734**	**419**	**264**	**6 703**
Valeur nette au 31 décembre 2025	**1 360**	**1 339**	**1 674**	**509**	**320**	**270**	**5 473**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

10. Contrats de location

PRINCIPES COMPTABLES

Selon IFRS 16, un contrat ou une partie de contrat est ou contient une location s'il accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date de début du contrat de location. L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, puis ensuite au coût diminué de tout amortissement et de toute perte de valeur cumulée, le montant pouvant être ajusté en fonction de certaines réévaluations du passif de loyers.

La dette de loyers est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers dus non encore payés à la date de début du contrat. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal (sur la base des durations et non des maturités). C'est ce dernier taux que le Groupe utilise généralement en tant que taux d'actualisation.

La durée du contrat retenue pour calculer la dette de location est déterminée sur la base de l'analyse économique des éventuelles options de résiliation anticipée, d'extension, de renouvellement et d'achat de l'actif sous-jacent incluses dans la durée exécutoire du contrat.

Elle est réévaluée en cas de modification des loyers futurs suite à un changement d'indice ou de taux, ou, le cas échéant, en cas de réévaluation par le Groupe de l'exercice d'une option d'achat ou d'une option de résiliation.

La dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements minimaux non encore versés ainsi que des paiements liés aux options que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer. La dette de loyers est ensuite augmentée de la charge d'intérêts.

Conformément aux exemptions offertes par IFRS 16, le Groupe a décidé de ne pas retraiter les contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 1 an ou portant sur des actifs de faible valeur. Ces contrats sont ainsi constatés en « Autres achats et charges externes ».

Les principaux contrats de location du Groupe portent sur des biens immobiliers. Les loyers relatifs aux contrats de location exclus du champ d'application de la norme IFRS 16 ainsi que les paiements variables, non pris en compte lors de l'évaluation initiale de la dette, sont comptabilisés en charges opérationnelles.

ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES RETENUES PAR LA DIRECTION

Le jugement des opérationnels est nécessaire pour déterminer les dates de sortie des contrats de location compte tenu des options de résiliation ou de renouvellement prévues dans le cadre de certains contrats de location immobilière.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

10.1. Droits d'utilisation

Valeurs brutes *(En milliers d'euros)*	Droit au bail	Constructions	Installations tech, matériel & outillage	Matériel de transport	Valeurs brutes
Valeur brute au 31 décembre 2024	**-**	**9 609**	**104**	**15**	**9 728**
Variations de périmètre	-	-	-	-	**-**
Acquisitions	-	502	55	51	**609**
Cessions	-	(2)	-	-	**(2)**
Sortie de contrat	-	(282)	-	(16)	**(298)**
Reclassements	0	(413)	8	26	**(378)**
Ecarts de conversion	(0)	(140)	-	1	**(139)**
Valeur brute au 31 décembre 2025	**0**	**9 273**	**168**	**78**	**9 519**

Amortissements et dépréciations *(En milliers d'euros)*	Amt/Dép. droit au bail	Constructions	Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	Amt/Dép. Matériel transport	Amortissements et dépréciations
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2024	**-**	**(2 749)**	**(44)**	**(11)**	**(2 803)**
Dotations	-	(1 541)	(23)	(11)	**(1 576)**
Ecarts de conversion	1	50	-	-	**51**
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2025	**(0)**	**(3 892)**	**(71)**	**(9)**	**(3 973)**

Valeurs nettes *(En milliers d'euros)*	Droit au bail	Constructions	Installations tech, matériel & outillage	Matériel de transport	Valeurs nettes
Valeur nette au 31 décembre 2024	**-**	**6 860**	**60**	**4**	**6 925**
Valeur nette au 31 décembre 2025	**0**	**5 381**	**96**	**69**	**5 546**

10.2. Dettes de loyer

Dettes de location courantes et non courantes *(En milliers d'euros)*		Dettes de location	Total
Au 31 décembre 2024		**9 821**	**9 821**
dont classé en passifs non courants		*7 932*	***7 932***
dont classé en passifs courants		*1 889*	***1 889***
	Variations de périmètre	-	**-**
	Augmentation	613	**613**
	Diminution	(1 984)	**(1 984)**
	Reclassements	-	**-**
	Sortie de contrat	(119)	**(119)**
	Ecarts de conversion	(365)	**(365)**
Au 31 décembre 2025		**7 964**	**7 964**
dont classé en passifs non courants		*5 848*	***5 848***
dont classé en passifs courants		*2 116*	***2 116***

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

En milliers d'euros	Échéance au 31 décembre 2025			
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes de location non courantes	-	4 797	1 051	**5 848**
Dettes de location courantes	2 116	-	-	**2 116**
Total dettes de location	**2 116**	**4 797**	**1 051**	**7 964**

En milliers d'euros	Échéance au 31 décembre 2024			
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes de location non courantes	-	6 228	1 705	**7 933**
Dettes de location courantes	1 889	-	-	**1 889**
Total dettes de location	**1 889**	**-**	**1 705**	**9 821**

10.3. Contrats exemptés

La charge de location des contrats exemptés de l'application d'IFRS 16 est la suivante :

- Exercice 2024 : 338 milliers d'euros ;
- Exercice 2025 : 41 milliers d'euros.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

11. Dépréciation des goodwill et des immobilisations

PRINCIPES COMPTABLES

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par an et dès lors que des événements ou un changement de situation indiquent qu'elles pourraient subir une perte de valeur. Les autres immobilisations sont soumises à un test de dépréciation dès lors que des événements ou un changement de situation indiquent qu'elles pourraient subir une perte de valeur. Ces événements ou situations sont liés à des changements importants et défavorables qui ont une incidence sur l'environnement économique et sur les hypothèses ou objectifs définis au moment de l'acquisition.

ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES RETENUES PAR LA DIRECTION

Les hypothèses, jugements et estimations sur lesquelles se fondent les tests de valeur sont les principales hypothèses retenues pour l'estimation des valeurs recouvrables dans le calcul de la valeur d'utilité (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, flux de trésorerie attendus) qui dépendent de l'appréciation du contexte économique et financier.

Hormis, le goodwill constaté lors de l'acquisition de Windglaz en 2024, pour un montant de 216K€, le bilan du Groupe n'inclut aucun goodwill ou autre actif avec une durée d'utilité indéterminée depuis le 1er janvier 2023.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au titre des autres immobilisations faisant l'objet d'un amortissement.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

12. Participations dans les entreprises mises en équivalence

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Valeur comptable des titres mis en équivalence au 1er Janvier	3 230	2 577
Distribution de dividendes	(333)	(261)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	550	885
Augmentation de capital	-	-
Sortie de titres	204	-
Réévaluation des passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	-
Reclassement	0	(1)
Ecarts de conversion	9	29
Valeur comptable des titres de participations à la clôture	**3 670**	**3 230**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

13. Autres actifs financiers non courants

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Titres de participation	556	568
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	832	1 227
Autres créances - non courant	92	4 742
Valeurs brutes	**1 480**	**6 537**

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dépréciations des titres	(410)	(410)
Dép. prêts, cautionnements et autres créances - non courant	(483)	(493)
Dép. autres créances - non courant	(92)	(4 700)
Dépréciations	**(986)**	**(5 603)**
Autres actifs financiers non courants, y compris dérivés	**495**	**934**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

14. Créances clients et autres actifs courants

PRINCIPES COMPTABLES

Comptabilisation : les créances clients, étant généralement exigibles sous un an, sont initialement comptabilisées pour leur valeur nominale puis évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations éventuelles (le cas échéant).

Dépréciation : la politique de dépréciation des créances clients et comptes rattachés est conforme au modèle des pertes attendues d'IFRS 9 et s'appuie notamment sur une analyse de l'antériorité des créances ainsi que sur un examen individuel du risque de non-recouvrement. Cet examen prend en compte deux facteurs qui minorent significativement le risque d'impayé. D'abord, tous les clients importants de DORIS sont des entreprises reconnues et pour nombre d'entre elles, cotées sur des marchés financiers régulés et/ou des entreprises majeures dans leur secteur d'activité (industrie énergétique conventionnelle ou renouvelable, EPC Contractors, chantiers navals etc.). Ensuite, les secteurs d'activité dans lesquels DORIS opère peuvent générer des délais de paiement importants sans qu'ils ne se traduisent par des impayés. Par ailleurs, si un impayé est constaté, il résulte généralement de conditions exceptionnelles techniques ou géologiques défavorables à un client sans que ces conditions ne soient duplicables à d'autres clients. Ces situations ne peuvent donc pas faire l'objet d'un traitement statistique.

14.1. Créances clients

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Clients et comptes rattachés	27 371	34 113
Factures à établir	15 210	16 714
Valeur brute	**42 581**	**50 827**

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dép. clients et comptes rattachés	(1 453)	(3 067)
Dépréciation	**(1 453)**	**(3 067)**
Créances clients	**41 127**	**47 760**

En milliers d'euros	31/12/2025 Total	Non échues	Echues et non dépréciées 1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 180 jours	181 à 360 jours	au-delà de 360 jours
Clients et comptes rattachés	25 918	9 222	6 090	3 095	2 345	3 057	1 057	1 052
Factures à établir	15 210	15 210	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes	**41 127**	**24 432**	**6 090**	**3 095**	**2 345**	**3 057**	**1 057**	**1 052**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

En milliers d'euros	31/12/2024 Total	Non échues	Echues et non dépréciées 1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 180 jours	181 à 360 jours	au-delà de 360 jours
Clients et comptes rattachés	31 046	10 385	12 581	4 558	1 547	1 974	-	-
Factures à établir	16 714	16 714	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes	**47 760**	**27 099**	**12 581**	**4 558**	**1 547**	**1 974**	**-**	**-**

14.2. Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des part. - courant	-	-
Titres immobilisés (HTM - courants)	20	21
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	186	715
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	159	103
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	14	-
Créances sur personnel & org. sociaux	347	768
Créances fiscales - hors IS - courant	2 531	2 293
Autres créances - courant	1 171	455
Charges constatées d'avance	2 495	3 201
Valeur brute	**6 923**	**7 556**

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dép. prêts & autres - courant	-	(546)
Dépréciation	**-**	**(546)**
Autres actifs courants	**6 923**	**7 010**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

15. Dettes fournisseurs et autres passifs courants

PRINCIPES COMPTABLES

Les dettes fournisseurs et autres passifs courants sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les fournisseurs et comptes rattachés, autres créditeurs et charges à payer sont généralement exigibles sous un an, de sorte que leur valeur nominale se rapproche de leur juste valeur.

15.1. Dettes fournisseurs

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dettes fournisseurs	9 584	10 465
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	105	105
Factures non parvenues	6 434	14 309
Dettes fournisseurs	**16 122**	**24 880**

15.2. Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Clients - Avances et acomptes reçus	779	2 928
Clients - Avoirs et RRR	265	214
Dettes sociales - courant	10 938	9 761
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	6 896	6 967
Dividendes à payer	-	31
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	1 762	1 109
Autres dettes - courant	1 068	2 090
Autres passifs courants	**21 708**	**23 100**

15.3. Autres passifs non courants

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dettes s/ acquis. d'immo. - non courant	164	157
Autres passifs non courants	**164**	**157**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

16. Capitaux propres

16.1. Capital social et primes d'émission

En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Au 31 décembre 2024	222 464	16,00 €	3 559 424 €
Au 31 décembre 2025	222 464	16,00 €	3 559 424 €

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

17. Instruments financiers – Justes valeurs et gestion des risques

PRINCIPES COMPTABLES

Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date à laquelle le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Un actif financier (sauf s'il s'agit d'une créance client sans composante financement significative) ou un passif financier est initialement évalué à la juste valeur plus ou moins, pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les coûts de transaction directement liés à son acquisition ou son émission. Une créance client sans composante financement significative est initialement évaluée au prix de transaction. Les méthodes de valorisation appliquées pour les instruments financiers de DORIS sont toutes de catégorie de niveau 1 ou 2 (pas de niveau 3).

Classement et évaluation ultérieure

Actifs financiers

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – instrument de dette, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – titre de capitaux propres, ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale, sauf si le Groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concernés est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement de modèle économique.

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- *Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ; et*
- *Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.*

Un instrument de dette est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- *Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ; et*
- *Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.*

Le Groupe ne dispose pas d'actif financier comptabilisé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou par le biais du compte de résultat, à l'exception des instruments dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comme décrit précédemment sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. C'est notamment le cas de l'ensemble des actifs financiers dérivés. Le Groupe a des instruments de couverture de change qui sont qualifiés d'instruments dérivés et comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Un passif financier est classé en tant que passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est classé comme détenu à des fins de transactions, qu'il s'agisse d'un dérivé ou qu'il soit désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes nets qui en résultent, prenant en compte les charges d'intérêts, sont comptabilisés en résultat. Les autres passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout profit ou perte lié à la décomptabilisation est enregistré en résultat.

Les seuls passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat par le Groupe sont les passifs financiers dérivés.

Décomptabilisation

Actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque :

- *Les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent, ou*
- *Lorsqu'il transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle :*

✓ *Soit la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés, ou*

✓ *Lorsqu'il ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages, et ne conserve pas le contrôle sur l'actif financier.*

Le Groupe n'a pas conclu de transactions d'affacturage dans lesquelles il transfère des actifs comptabilisés dans son état de la situation financière.

Passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration. Le Groupe décomptabilise également un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie du passif modifié sont substantiellement différents, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à la juste valeur selon les conditions modifiées.

Cette situation n'a pas trouvé à s'appliquer dans les comptes présentés.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

17.1. Classifications comptables et justes valeurs

A l'exception des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à leur juste valeur par résultat, l'ensemble des actifs et passifs financiers du Groupe est comptabilisé au coût amorti. Le tableau ci-dessous ne comprend pas d'information quant à la juste valeur de ces instruments financiers dans la mesure où leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

			Valeur comptable	
En milliers d'euros	**Catégories IFRS 9**	**Hiérarchie**	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Autres actifs financiers non courants	Au coût amorti	Niv. 2	495	934
Créances clients	Au coût amorti	Niv. 2	41 127	47 760
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti	Niv. 1	19 022	21 941
Total actifs financiers			**60 644**	**70 634**
Dettes financières non courantes	Au coût amorti	Niv. 2	92	1 672
Dettes financières courantes	Au coût amorti	Niv. 2	2 130	3 217
Dettes fournisseurs	Au coût amorti	Niv. 2	16 122	24 880
Total passifs financiers			**18 345**	**29 768**

17.2. Gestion des risques financiers

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à maintenir un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

17.2.1. Risque lié aux taux d'intérêt

Le groupe considère le risque de taux d'intérêt comme faible car (i) le groupe n'emprunte qu'à taux fixe et (ii) les emprunts ne sont souscrits que par des entités situées dans des pays avec des monnaies considérées comme stable et des taux d'inflation maîtrisés auprès d'institutions financières localisées dans ces mêmes pays

17.2.2. Risque de crédit

Le groupe peut être exposé à un risque de crédit de la part de certains clients en raison de la complexification de leurs processus de règlement qui allongent les délais de règlements réels au-delà des délais de règlement contractuels.

Dans certains pays où le groupe opère, les contrôles des changes (réglementation de conversion en une devise convertible d'un encaissement dans une devise non-convertible locale) mis en place par les autorités locales peuvent aussi allonger les délais de paiements

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

réels, c'est-à-dire le délai effectif entre le moment où le groupe acquiert le droit de facturer un client et celui où elle dispose des fonds dans la devise et sur le compte bancaire de son choix.

17.2.3. Risque lié au taux de change

Le groupe considère qu'il est exposé à un risque de taux de change car, du fait de son activité, il est amené à opérer – donc à disposer de revenus, de coûts, d'actifs et de passifs – dans des pays où les monnaies peuvent faire l'objet de dévaluation et où les outils de couverture de change ne sont pas disponibles.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

18. Emprunts et dettes financières

18.1. Endettement financier net

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières, déduction faite du montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

		Flux ayant un effet sur la trésorerie			Flux sans effet sur la trésorerie				
En milliers d'euros	31/12/2024	Augmentation	Diminution	Variation de la période	Nouveaux contrats	Résiliations de contrats	Reclassements	Ecarts de conversion	31/12/2025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 773	-	(2 989)	-	-	-	(1)	-	1 783
Dettes de location	9 821	-	(1 965)	(15)	609	(119)	-	(367)	7 964
Dettes financières diverses	61	7	-	(13)	-	-	-	-	55
Découverts bancaires	55	-	-	329	-	-	-	-	384
Total dette brute	**14 710**	**7**	**(4 954)**	**301**	**609**	**(119)**	**(1)**	**(367)**	**10 186**
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	**(21 941)**	**-**	**-**	**1 655**	**-**	**-**	**708**	**524**	**(19 022)**
Total endettement financier net	**(7 231)**	**7**	**(4 954)**	**1 957**	**609**	**(119)**	**707**	**158**	**(8 836)**
Dettes financières non courantes	*1 672*								*92*
Dettes de location non courantes	*7 932*								*5 848*
Dettes financières courantes	*3 217*								*2 130*
Dettes de location courantes	*1 889*								*2 116*

18.2. Endettement financier brut

En milliers d'euros	31/12/2025		31/12/2024	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 691	92	3 101	1 672
Dettes de location	2 116	5 848	1 889	7 932
Dettes financières diverses	55	(0)	61	-
Découverts bancaires	384	-	55	-
Total dettes financières et dettes de location	**4 246**	**5 940**	**5 106**	**9 604**

18.3. Structure de la dette du groupe

La composition des taux d'intérêt du portefeuille total de la dette financière est la suivante :

La totalité des dettes, y compris les dettes de location sont en taux fixes au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2025.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

18.4. Calendrier de remboursement de la dette

En milliers d'euros	Échéance au 31 décembre 2025			
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 691	92	-	**1 783**
Dettes de location	2 116	4 797	1 051	**7 964**
Dettes financières diverses	33	22	-	**55**
Découverts bancaires	384	-	-	**384**
Total dettes financières	**4 224**	**4 911**	**1 051**	**10 186**

En milliers d'euros	Échéance au 31 décembre 2024			
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 116	1 657	-	**4 773**
Dettes de location	1 889	6 228	1 705	**9 821**
Dettes financières diverses	46	15	-	**61**
Découverts bancaires	55	-	0	**55**
Total dettes financières	**5 106**	**7 900**	**1 705**	**14 710**

18.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

PRINCIPES COMPTABLES

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des disponibilités et de dépôts à terme, diminués des concours bancaires courants.

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Disponibilités	19 022	21 941
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	**19 022**	**21 941**
Concours bancaires (trésorerie passive)	(384)	(55)
Trésorerie et équivalents de trésorerie passifs	**(384)**	**(55)**
Total trésorerie nette	**18 638**	**21 886**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

19. Provisions

PRINCIPES COMPTABLES

Une provision est constituée lorsque (i) le Groupe a une obligation juridique ou implicite actuelle envers un tiers résultant d'un événement passé, (ii) il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et (iii) le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Les provisions concernent principalement des risques fiscaux et des litiges divers.

Lorsqu'il n'est pas probable qu'une obligation actuelle existe, le Groupe présente un passif éventuel, sauf si la possibilité d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est faible.

Les passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Provisions courantes et non courantes *(En milliers d'euros)*	Provisions pour garanties	Autres provisions pour risques	Provisions pour restructurations	Autres provisions pour charges	Provision pour impôt	Total
Au 31 décembre 2024	**118**	**978**	**464**	**552**	**64**	**2 176**
dont classé en passifs non courants	*118*	*604*	*-*	*478*	*64*	***1 264***
dont classé en passifs courants	*-*	*374*	*464*	*74*	*-*	***912***
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	**-**
Dotations	26	683	-	573	-	**1 282**
Reprises	(70)	(934)	(449)	(478)	(61)	**(1 992)**
Reclassements	-	-	-	(100)	-	**(100)**
Ecarts de conversion	-	(27)	(15)	(9)	(3)	**(54)**
Au 31 décembre 2025	**74**	**700**	**-**	**538**	**-**	**1 312**
dont classé en passifs non courants	*74*	*161*	*-*	*-*	*-*	***235***
dont classé en passifs courants	*-*	*539*	*-*	*538*	*-*	***1 077***

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

20. Autres informations

20.1. Engagements hors bilan

En milliers d'euros	Valorisation au 31/12/2025	Valorisation au 31/12/2024
Garantie de bonne exécution	1 499	2 060
Total engagements donnés	**1 499**	**2 060**

En milliers d'euros	Valorisation au 31/12/2025	Valorisation au 31/12/2024
Garantie reçue par l'Etat dans le cadre des PGE	1 326	3 580
Total Engagements reçus	**1 326**	**3 580**

20.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du Groupe s'élèvent à 590 milliers d'euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 (contre 530 milliers d'euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024) et se répartissent comme suit :

En euros	Exercice 2025 (12 mois)					
	Mazars	%	BMA	%	Autres	%
Doris Group	98 000	*21%*	75 000	*100%*	-	*0%*
Filiales contrôlées	364 000	*79%*	-	*0%*	47 912	*100%*
Services de certification des comptes	**462 000**	***100%***	**75 000**	***100%***	**47 912**	***100%***
Doris Group	-	*0%*	4 800	*100%*	-	*0%*
Filiales contrôlées	-	*0%*	-	*0%*	-	*0%*
Services autres que la certification des comptes	**-**	***0%***	**4 800**	***100%***	**-**	***0%***

20.3. Evénements postérieurs à la clôture

A ce stade et à notre connaissance et à la date d'arrêté des comptes, la crise au Moyen-Orient n'a pas d'impact significatif pour DORIS Group SA.

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

21. Parties liées

21.1. Transactions

Au regard des dispositions de la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées », le Groupe a identifié les parties liées suivantes :

Transactions avec les actionnaires :

Au 31 décembre 2025, les positions avec la société DORIS Group SA comprennent deux emprunts dont le solde s'élève à 1 125 K€.

Transactions réalisées avec les co-entreprises

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
IESL DORIS Ltd.	367	369
DORIS MMC Sdn Bhd	-	120
STAT Marine Nigeria Ltd.	404	117
CEJV	661	788
OCEANIDE	61	140
Créances/Prêts	**1 493**	**1 534**
Total Actif	**1 493**	**1 534**
IESL DORIS Ltd.	70	26
GDS	43	-
DORIS MMC Sdn Bhd	1 307	981
STAT Marine Nigeria Ltd.	-	32
CEJV	25	15
OCEANIDE	8	50
Dettes	**1 453**	**1 104**
Total Passif	**1 453**	**1 104**

En milliers d'euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
IESL DORIS Ltd.	261	253
DORIS MMC Sdn Bhd	-	52
STAT Marine Nigeria Ltd.	616	101
CEJV	972	918
OCEANIDE	195	268
Produits	**2 044**	**1 593**
IESL DORIS Ltd.	(52)	(100)
GDS	(41)	-
DORIS MMC Sdn Bhd	(3 872)	(2 065)
STAT Marine Nigeria Ltd.	-	(73)
CEJV	-	(94)
OCEANIDE	(29)	(57)
Charges	**(3 994)**	**(2 389)**
Total compte de résultat	**(1 950)**	**(796)**

Docusign Envelope ID: D6A38D0F-AD45-82C9-8088-C7494AB78DF0

Ces transactions sont réalisées à des conditions normales et courantes.

21.2. Dirigeants : rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction

La direction exécutive du Groupe est assurée par le Comité de direction. Leur rémunération hors charges sociales, exclusivement fixe, s'est élevée à 1 286 milliers d'euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 et 1.179 milliers d'euros pour celui clos au 31 décembre 2024.